BANDES HERNIAIRES
ajustées et réparées
OSCAR LANDRY
Pharmacien
457, NOTRE-DAME,
JOLIETTE

JUSTICE me GUIDE
L'ACTION POPULAIRE
Valois abbé O.
Directeur

FILMS — FILMS
développement et impressions,
service de 12 hres
Pharmacie Gadoury
Oct. Gadoury, prop.
419, rue NOTRE-DAME
Voisin du Bureau de Poste

VOL. XXXI, No 16 — *JOLIETTE, JEUDI 27 MAI 1943* — *TROIS SOUS LE NUMERO*

Combien avez-vous d'enfants ?

Combien avez-vous d'enfants? — C'est d'ordinaire la première question que posent nombre de propriétaires à qui désire louer un logis. On conviendra qu'au point de vue social et moral la question est d'une impertinence extraordinaire. Mais, elle indique du coup que les familles nombreuses se heurtent à des difficultés dans la vie courante.

Les familles nombreuses, en effet, à moins de se résoudre à vivre comme les sardines, ce qui n'est pas à conseiller et présente des dangers moraux et physiques incontestables, doivent rechercher les grands logis et se voient dans l'obligation de payer loyer en conséquence. De plus, ces grands logis, il faut les meubler, les éclairer, les entretenir, les chauffer. Toutes choses qui représentent des frais faciles à prévoir, pas toujours faciles à rencontrer quand le chef de famille est, par exemple, seul pour gagner la vie et que son salaire ne dépasse pas $1,000. l'an, comme cela était le cas pour 2,098,000 personnes en 1931. La Gazette du Travail établissait qu'en 1938, pour une famille de cinq enfants un budget de $1,435.80 était nécessaire annuellement. Et, si aujourd'hui les salaires sont meilleurs, le coût de la vie a monté et la situation n'est pas meilleure qu'auparavant. Tous savent que rares sont les ouvriers, voire même les ouvriers spécialisés qui gagnent tous les ans $1,400. Ajoutons que les familles nombreuses ont bien d'autres soucis économiques. Ainsi, plus il y a d'enfants, plus il y en a qui fréquentent les écoles et plus il y aura de dépenses de ce côté. Ajoutons encore que les taxes de vente constituent un fardeau spécialement pour les familles nombreuses. Si un célibataire paie pour la taxe de vente, un père de famille de dix enfants paiera pour lui-même, pour son épouse et pour chacun de ses dix enfants. Et, pour terminer, disons encore, que la loi actuelle de l'impôt sur le revenu ne fait pas suffisamment cas des familles nombreuses.

Voilà donc nos familles nombreuses en présence, chaque année, d'une source féconde d'ennuis et de difficultés financières. Que vont-elles faire pour boucler leur budget. Economiser, c'est clair. Sur quoi? Sur la nourriture, sur les assurances, sur les habits, sur les récréations, sur les voyages. C'est, en effet, ce qui se fait généralement. Mais, alors nous avons une multitude d'enfants qui sont privés de la nourriture dont ils ont besoin, et les milliers de jeunes gens trouvés inaptes à la vie militaire sont une preuve que nos enfants souffrent dans leur santé physique à cause d'un régime alimentaire défectueux.

Certains pourraient prétendre que les chefs de famille nombreuses devraient gagner davantage? Alors, voulez-vous, s'il vous plaît, préparer une échelle de salaires?

Comment allons-nous procéder? Voici deux ouvriers: l'un jeune et dans toute sa force, l'autre père, disons de dix enfants, déjà accablé par l'âge et le travail. Les deux sont à l'emploi de la même compagnie, font le même travail, le jeune homme donnant souvent un meilleur rendement, l'autre pouvant produire mieux mais pas plus, souvent moins. Ils méritent le même salaire, en réalité. Et, pourquoi le patron devrait-il payer le célibataire $20.00 par semaine et le père de famille $30.00 quand les deux ouvriers ne rapportent pas plus l'un que l'autre à l'usine? Qui voudra donc établir, dans ces cas, une échelle de salaire raisonnable? Sans doute, le patron, aura égard au chef de famille nombreuse, et s'il a du temps supplémentaire à faire faire, il s'adressera à lui de préférence, et il lui donnera tous les avantages possibles. Mais,, actuellement, les salaires sont fixés, en nombre de cas par des conventions collectives, acceptées avec plus ou moins de conventions entre les intéressés, et le cas des familles nombreuses n'est nullement prévu.

Il ne reste qu'une solution: les allocations familiales. Le chef de famille nombreuse a apporté au pays une contribution précieuse: des vies humaines, du capital humain. L'Etat en bénéficie, pourquoi ne serait-il pas le premier à le reconnaître pratiquement? Les allocations familiales ne sont pas utopiques. Elles existent ailleurs. Ainsi, elles existaient en France avant la guerre, et elles existent en Espagne, en Italie, en Hongrie, en Hollande, en Australie, en Belgique, en Nouvelle-Zélande, au Chlii, etc. Si de telles allocations sont en vigueur dans nombre de pays, c'est qu'elles sont possibles. Basées sur le nombre d'enfants, elles sont supposées représenter dans le budget familial, la somme d'argent qu'il y manque à cause du nombre des enfants. C'est de la justice et de la charité. Pourquoi au Canada, dans la province de Québec spécialement où les familles nombreuses ne sont pas encore rares, ce système ne serait-il pas en vigueur? Il rendrait d'éminents services, et serait de toutes les lois sociales, la plus utile, la plus profitable. Et, il ne faudrait pas oublier les cultivateurs. Nombre de nos lois sociales ne s'appliquent qu'aux villes, alors que les taxes sont payées par tous, même par les cultivateurs. Les familles nombreuses ne sont pas rares chez les cultivateurs et la terre reste encore la grande pourvoyeuse d'hommes.

Les allocations familiales semblent s'imposer au Canada. La justice et la charité de même que le bien du pays l'exigent. Elles apporteraient une solution à maintes difficultés qu'on s'évertue en vain de résoudre autrement. Quand les aurons-nous?

Abbé Omer VALOIS.

NOTES D'UN VISIONNAIRE

Parc Lajoie, dimanche après-midi, 23 mai 1943: amoureux — il n'y a plus que des soldats dans ce genre — et amoureuses se regardent dans les yeux sur les bancs, sous un chaud soleil. A deux pas, dix pieds de neige sale dans le grand bassin.

En vain pendant deux jours, dit-on, les pompiers le mont de neige ont arrosé. Neige fond pas. Faudrait-il donc faire chauffer l'eau auparavant pour venir à bout de la neige têtue?

Diantre! Sommes-nous en Suisse avec la neige éternelle? Gageons que le petit mouton de la St-Jean-Baptiste jouera dans la neige pendant que les humains entendront les discours patriotiques.

L'hiver prochain, puisque la neige dans la rue fond plus rapidement que dedans le parc, il faudra porter la neige du parc dans la rue plutôt que la neige de la rue dans le parc. Il faut être pratique, ma foi.

Si les demoiselles de dimanche au parc Lajoie avaient porté des atours plus pesants on aurait pu dire avec Molière: "Voudriez-vous, faquins, que j'exposasse l'embonpoint de mes plumes aux inclémences de la saison pluvieuse, et que j'allasse imprimer mes souliers en boue?"

Au fait, il ne pleuvait pas dimanche et de léger au lieu de plumes il n'y avait que ces tendres demoiselles sans chapeau et qui portaient plus d'attention à leurs mignons souliers de dimanche qu'à leur coeur...

Une ordonnance qui sera observée: cesser immédiatement de chauffer pour ménager bois et charbon. On conviendra que c'est de la plus haute sagesse. Les grands politiques ont de ces trouvailles qui étonnent les gens et illuminent tout un siècle, toute une civilisation.

Le POINTEUR.

Ce soir à la salle du Marché

Les demoiselles Jocistes de la section cathédrale ont organisé une très intéressante partie de cartes pour ce soir 27 mai à la salle du marché, sous la présidence de Son Hon. le Maire et de Mme Boisvert. Il y aura de beaux numéros surprises au cours de la soirée, exécutés par des jeunes, distribution de prix, chants, musique, etc. Le prix d'entrée est de $0.25 et les résultats iront aux oeuvres de la J.O.C. En foule donc, ce soir, à la salle du marché. Prière d'apporter son jeu de cartes.

Exposition à la C. N. D.

L'exposition des travaux d'arts domestiques et de dessin exécutés par les élèves au cours de la présente année scolaire aura lieu à la salle de la Congrégation de Notre-Dame, les 3, 4, 5 et 6 juin.

La salle est ouverte au public, à toute heure; tous sont cordialement invités et seront les bienvenus.

Que les Cercles des Fermières de la région trouvent ici une invitation particulière.

M. J. Lavallée réélu

Lors du 44e congrès provincial des Chevaliers de Colomb, tenu à St-Hyacinthe, les 22 et 23 mai, M. Julien Lavallée, de Joliette, a été réélu secrétaire d'Etat.

Un centre intellectuel à Joliette

OU HISTOIRE DE "L'INSTITUT D'ARTISANS ET ASSOCIATION DE BIBLIOTHEQUE DU VILLAGE D'INDUSTRIE" (1855-1909)

(Par l'abbé Omer VALOIS, secrétaire de la Société Historique de Joliette)

Première partie : LES ORIGINES

1. — RAISON DE LA FONDATION

Trois grands événements venaient de transformer condidérablement le Village d'Industrie et de lui imprimer un nouvel essor vers de nouveaux progrès, vers un prodigieux développement: l'érection canonique de la paroisse St-Charles Borromée en 1843 et l'arrivée d'un curé résident; la fondation du Collège Joliette confié aux Clercs de St-Viateur en 1846; et le chemin à rails de M. Joliette dont les trains commentèrent à circuler en 1850. Ces événements très importants pour un petit village mettaient comme un couronnement à l'oeuvre de l'honorable Barthélemy Joliette avant que la mort ne vienne le ravir à sa famille et à son village et fixer pour la postérité sa vivante image. Dans les domaines reilgieux, éducationnel, industriel et commercial, ces événements furent certainement le point de départ d'un développement que des années d'énergie au travail avaient préparé. Le nom de l'Industrie dut alors voler aux quatre coins de la province, du pays même peut-être, et ajouter encore à la gloire déjà connue de notre fondateur. Ils montrent aussi que M. Joliette, par sa sagesse, sa générosité et sa prévoyance voulait faire une oeuvre solide et durable.

Depuis la fondation de l'Industrie, les grands travaux entrepris par le fondateur et l'ascendant de la famille seigneuriale avaient attiré sur les rives de l'Assomption des professionnels, des entrepreneurs, des ouvriers, des hommes d'affaires et même des aventuriers qui ne manquaient pas de talent et qui cherchaient fortune dans les pays neufs. Les événements dont nous venons de parler ne manquèrent pas de continuer à attirer à l'Industrie de nouveaux venus et d'y enraciner profondément ceux qui y habitaient déjà. Et nous y voyons déjà paraître les noms de tant de familles dont nous nous plaisons à redire la gloire et les vertus.

Aussi avec combien de raison pouvons-nous affirmer avec nos historiens et avec la tradition que Joliette compta toujours dans son sein une élite intellectuelle, un groupe d'hommes et de femmes cultivés, distingués, curieux des choses de l'esprit, s'intéressant aux lettres, à la musique, à la peinture, à la mécanique, aux progrès de la science, à l'éloquence et à tout ce qui fait la gloire d'une époque ou même d'une civilisation. Ces gens aimaient la lecture, n'hésitaient pas pour plusieurs à affronter la poésie et, nous avons eu en notre ville des écrivains, des journalistes, des poètes, des orateurs qui nous firent honneur. Mais, cette élite trouvait-elle dans le Village d'Industrie l'ambiance favorable et les moyens de développer ses connaissances?

Il ne faut pas oublier que vers 1850, le Village d'Industrie était relativement isolé des centres de la province et du pays. Les routes qui le reliaient aux villages avoisinants étaient mauvaises et les moyens de transport plutôt primitifs. Le chemin à rails de M. Joliette apportait presque une solution, mais tout de même, les voyageurs qui prenaient le train devaient, une fois rendus à Lanoraie, prendre le bateau pour aller à Montréal, à Trois-Rivières ou à Québec. C'était un voyage qui exigeait du temps, des déboursés et qui comportait beaucoup d'inconvénients. L'on voit immédiatement que si l'on voyageait c'était plutôt par affaires, dans les intérêts du commerce et de l'industrie, ou pour les besoins des professions ou de l'administration. Pendant les longs mois d'hiver, les difficultés étaient plus grandes encore. Il ne faut pas oublier non plus qu'à cette époque, les journaux étaient plus rares, qu'ils étaient apportés plus ou moins régulièrement selon les caprices ou les lenteurs des communications et que les livres étaient encore davantage des objets de luxe. Alors, que faire pendant ces longues semaines hivernales et pendant ces longues soirées, comment occuper agréablement et utilement les loisirs que laissaient le travail et les relations sociales ou mondaines? A ces gens qui aimaient la lecture, qui ne manquaient pas de culture, qui désiraient augmenter leurs bagages de connaissances, qui étaient curieux des faits de l'histoire, de la littérature et des arts, il manquait quelque chose. Dans leur village ils ne trouvaient pas la solution du problème et il leur était fort difficile de l'aller chercher ailleurs. Au Village d'Industrie il n'y avait même pas de salle convenable, aménagée pour offrir, de temps en temps au public des concerts ou des soirées dramatiques qui auraient permis d'applaudir des artistes étrangers ou les talents de la localité. Dans la vie intellectuelle, il y avait donc une grave lacune et nous allons voir comment on allait tenter de la combler.

(à suivre)

Grande journée Jociste dimanche prochain

Les dirigeants et chefs d'équipe des sections masculines et féminines de la Jeunesse Ouvrière Catholique de notre diocèse tiendront leur journée d'étude de printemps dimanche prochain, le 30 mai. La J.O.C.F. aura la sienne à St-Jacques, la J.O.C. à Joliette, No 374, rue Notre-Dame. Ces assises seront présidées par le comité diocésain et les deux propagandistes généraux, M. Pierre Forest et Mlle Madeleine Maillé.

A St-Jacques, la journée commencera à 8 hres a.m., par une messe basse célébrée au couvent des Srs de Ste-Anne, par M. l'abbé Léo Forest, aumônier diocésain de la J.O.C. qui prononcera également le sermon.

A 9 h. 30 s'ouvriront les séances d'étude et la journée se terminera par un Salut au T. S. Sacrement à 5 h. 30 p. m.

Un service d'autobus a été organisé pour transporter de Joliette à St-Jacques les jocistes des sections Cathédrale, St-Pierre, Christ-Roi, Crabtree, St-Félix de Valois, St-Gabriel et Berthier. Le départ aura lieu dimanche matin de l'hôtel Victoria, rue Notre-Dame, à 7 h. 15 précises. Prix du billet aller et retour $0.35. Il y aura place pour tout le monde. Retour le soir vers 6 heures.

A JOLIETTE. — Chez les garçons, chacun ira à la messe dans sa paroisse et la journée commencera à 10 hres précises. Il y aura temps libre à l'heure du midi; les séances d'étude reprendront à 1 h. 30. Tous les dirigeants et chefs d'équipe sont instamment priés d'assister. De très importantes questions touchant le problème des jeunes ouvriers seront discutées et mises à point. Le programme est un des plus intéressants. L'étude qu'on en fera vaut bien plus que le sacrifice que la journée pourra coûter... Ensemble pour la conquête des jeunes.

Communiqué du Comité diocésain.

"BIBI"
drame émouvant de G. Leclos
représenté au
SEMINAIRE
par la troupe des Zouaves de la Cathédrale le
1ER DE JUIN
avec Paul Brien dans le rôle de BIBI
Billets en vente à l'épicerie JEAN MAGNAN,
31, PLACE BOURGET NORD, Téléphone 52
Billets: 35 et 25 sous.

Autres détails sur le IVe Emprunt

Le Comité local du IVème Emprunt de la Victoire nous a fourni hier, les derniers chiffres compilés pour la ville de Joliette et les paroisses du comté.

A Joliette, l'objectif de la vente générale était de $215,000. — 808 souscripteurs ont prêté $278,450. Les industries avec un objectif de $144,000 ont prêté $127,100 répartis entre 1,466 souscripteurs.

Les noms spéciaux avaient un objectif de $90,000. — 8 souscripteurs ont fourni $117,000.

Dans les campagnes, la vente générale avait un objectif de $131,000; 319 souscriptions ont apporté un montant de $131,850. Les industries ont réalisé $10,050 soit $50.00 de plus que leur objectif, répartis entre 149 souscripteurs. Ce qui donne un grand total de $664,450. pour le comté, dont l'objectif total était de $590,000. Le pourcentage atteint est donc 112.7%.

Des quinze paroisses de la campagne, 8 ont atteint ou dépassé leur objectif. Ste-Marcelline a doublé le sien; St-Thomas a atteint 226% du sien fixé à $12,000.

Récollection

La prochaine récollection des membres du clergé diocésain aura lieu jeudi le 10 juin, à 2 h. 45 au lieu habituel et sous la présidence de Mgr l'Evêque.

Elle sera précédée à 1 h. 45 d'un cercle d'étude. 27m. 2 fs

On fait le grand nettoyage

La semaine du nettoyage bat son plein dans la ville. La nature se met de la partie, arrosant d'une pluie tranquille plates-bandes et jardinets et lavant à profusion rues et places publiques. Espérons que tous les citoyens collaboreront avec le comité d'organisation de cette semaine de nettoyage, vidant, hangars, ruelles, cours de tous les objets ou débris inutiles qui pourraient s'y trouver. Qu'on veuille bien noter aussi qu'il faut pendant ce nettoyage faire preuve de civisme et bon goût, viser à rendre propres tous les coins de notre ville, embellir maisons et dépendances si possible et prendre garde au feu possible en une telle occasion.



Mme Fernande ALBANY et M. Charles DECHAMPS qui se sont fait applaudir mardi soir, lors d'un récital de diction, présenté à la salle du Séminaire.

Collation de diplômes aux g.-malades

Dimanche prochain, le 30 mai, à 3 hres, dans la salle de l'Ecole Baby, aura lieu la collation solennelle des diplômes aux gardes-malades de l'hôpital St-Eusèbe, nouvelles graduées de l'Université de Montréal: Mlles Claire Fiset, de Joliette; Jeannette Desroches, de Berthier; Béatrice Guibault, de St-Norbert et Jeannine Pagé, de Joliette. Invitation respectueuse aux parents et amis d'assister.

Retraite fermée

POUR ETUDIANTES

Du 4 juin, à 4 hres p.m. au 6 juin, à 4 hres p.m., une retraite sera prêchée au couvent de l'Immaculée Conception pour les étudiantes de Joliette, élèves de la 7e jusqu'à la dixième année. Prière de s'inscrire au plus tôt soit à la Maison de Retraite même, Tél.: 533; soit chez Thérèse Laporte, Tél.: 307. 27m. 2 fs

Quand un jour nous est donné par la Providence, pourquoi le savourer loin de Dieu, comme si Dieu n'en était pas définitivement l'Auteur? Un regard vers le Ciel témoignera de notre gratitude et appellera de nouvelles joies et de nouvelles faveurs. — *R. P. Dom J.-B. Vuillemin.*

"Un homme et son péché"

A JOLIETTE

C'est une affaire décidée: la population de Joliette et de la région verra "Un Homme et son Péché" pièce attendue depuis si longtemps. C'est le programme le plus écouté de tous les radiophiles depuis plus de trois ans. Voir à la dernière page pour plus de détails.

La police sévira

Les automobilistes de quelqu'endroit qu'ils viennent sont priés d'observer scrupuleusement les règlements de la circulation dans la ville de Joliette, quant à la vitesse permise, aux arrêts, aux intersections de rues, au passage sur les voies à sens unique, aux stationnements, etc. Sinon la police a été avisée de sévir rigoureusement contre les délinquants.

Communiqué du Chef.

Décès Thouin

Lundi le 24 mai, M. l'abbé V. Amyot présidait l'inhumation dans le cimetière de Joliette, de Urgel Thouin, époux de feu Marie Latendresse, décédé le 20 à St-Henri de Montréal, à l'âge de 80 ans. Assistaient des parents et amis, dont M. Viateur Hénault, gendre du défunt.

LA REPARATION DE CHAPEAUX, ROBES ET MANTEAUX EST UNE DE NOS SPECIALITES.



Gisèle **Turgeon**

modiste

54 nord, Place Bourget — Tél. 404

Joliette, P. Q.

Décès Laliberté à St-Liguori

(D.N.C.) — Samedi dernier est décédé à l'hôpital St-Eusèbe, M. Joseph Laliberté, époux de Armenie Robert.

Les funérailles eurent lieu lundi, en notre église. M. le curé fit la levée du corps et M. l'abbé Mathias Robert, curé de St-Viateur, et neveu du défunt, chanta le service.

Au choeur: M. le curé et M. le vicaire. Dans la nef, on remarquait entr'autres: Sr Marie-Céphas, des SS. de la Providence et les SS. Ste-Croix avec leurs élèves; M. Odilon Duval, député du comté de Montcalm et Mme Duval; M. Jos. Marien et le Dr J.-A. Melançon, de St-Jacques, ainsi que M. le maire Domina Sourdif de cette paroisse; un grand nombre de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

* * *

A Montréal, s'éteignait récemment après une longue maladie, Mme Urgel Archambault (Marie-Anne Landry), âgée de 48 ans. Elle laisse dans le deuil, son époux: M. U. Archambault; son père: M. J.-Oscar Landry, maitre de poste de St-Liguori; ses enfants: Lucille, Thérèse, Marcelle, Jean-Jacques, Pierre-Paul, Guy et Maurice; une soeur: Mlle Hermine, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu lundi en l'église St-Ambroise de Montréal.

Nous offrons nos sympathies aux familles Landry et Archambault.

* * *

EN VISITE — M. et Mme Robert Beaudry chez M. Philias Beaudry.

— M. et Mme Welly Ricard, de Crabtree, chez M. Jean-Paul Sourdif.

— M. et Mme Georges Auger et leurs enfants: Réjeanne et Raymond, chez Mme Louis Pauzé et Henri Auger.

— Mlle Alexina Grenier, de Montréal, che Mme Fabien Perreault.

— M. et Mme Elie Deschênes, de Joliette, chez Mme Urgel Deschênes.

— Mlle Liza Goulet, de Montréal, chez son oncle, M. Sinai Lépine.

—M. William Rivest, de Montréal, chez son père M. Eugène Rivest.

— M. et Mme Herman Marin, de Montréal, chez leurs parents.

— M. et Mme Payette, de St-Jacques, chez leur beau-frère et belle-soeur M. et Mme Raymond Perreault.

* * *

M. l'abbé Wilfrid Bérard, se rend à Montréal, à l'occasion du Jubilé d'argent sacerdotal de son frère ainé, M. l'abbé Adrien Bérard, aumônier à l'Hôtel-Dieu.

Nous nous unissons de coeur à notre dévoué vicaire, afin que le Ciel couronne ce jubilé du nimbe d'or d'un cinquantenaire, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

Et nous doublons l'antienne du Magnificat, puisque le 26 mai prochain, sera l'anniversaire de prêtrise de M. le vicaire.

"Que le bon Dieu fasse lever, sur son infatigable apostolat, une moisson en harmonie avec son inlassable dévouement".— C'est le plus fervent souhait de tous!

* * *

L'Amicale St-Joseph attend ses chères Anciennes avec la même ferveur que toujours, le 3 juin prochain, en la fête de l'Ascension. Que toutes soient fidèles au rendez-vous!

PAROISSE DU CHRIST-ROI

JOLIETTE, Qué.

CHRONIQUE

(10 - 25 MAI 1943)

ONT ETE BAPTISES

Le 16 mai: Marie - Marielle - Yolande - Lorraine, fille de M. et Mme Georges - Etienne Malo (Lauréa Savignac). Parrain et marraine: M. Hildège Savignac, de Ste-Elisabeth, et son épouse (Héléna Héneault), grands-parents de l'enfant. — Père L. Durand, c.s.v., vicaire.

— Le 18: Joseph - Pierre - Jacques - Jules, fils de M. et Mme Roland Heynemand (Lydia Rondeau). Parrain et marraine: M. Raoul Champagne, de St-Michel-des-Saints, et son épouse (Aldéa Rondeau) oncle et tante de l'enfant. — Père L. Carrier, c.s.v., vic.

— Le 23: Joseph - Donat - Claude, fils de M. et Mme Henri Clément (Yvonne Marquis). Parrain et marraine: M. Donat Marquis, de Repentigny, et son épouse (Marie Bruneau), oncle et tante de l'enfant. — Père L. Durand.

— Le 23: Marie - Béatrice - Claudette, fille de M. et Mme Henri Clément (Yvonne Marquis). Parrain et marraine: M. Hervé Clément, de St-Henri-de-Montréal, et son épouse (Béatrice Amyot), oncle et tante de l'enfant. — Père L. Durand.

—Le 23: Marie - Nicole - Thérèse, fille de M. et Mme Alcide Lippé (Mélanie Lefebvre). Parrain et marraine: M. François Lefebvre, de St-Henri-de-Montréal, et son épouse (Yonne Croisetière), oncle et tante de l'enfant. — Père L. Durand.

— Le 24: Marie - Lise - Christiane - Monique, fille de M. et Mme Adrien Lapointe (Simonne Picard). Parrain et marraine: M. Réginald Blouin, de St-Jean-Baptiste-de-Montréal, oncle de l'enfant, et Lise Blouin. — Père L. Carrier.

MARIAGES

Le 8 mai, M. Raoul Ducharme, fils de M. et Mme Emilien Ducharme (Lucienna Durand), conduisait à l'autel Mlle Réjeanne Guilbault, fille de M. et Mme Léopold Guilbault (Fabiola Jubinville). Les deux pères servaient de témoins aux conjoints. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Père L. Durand, vicaire, parent de l'épouse.

— Le 15 mai, le soldat Dollard Demuy, du Centre d'Entrainement No 4, Joliette, fils de Victor Demuy et de feu Marie Choquette, Verchères, contractait mariage avec Mlle Pauline Marion, fille de feu Alphonse Marion et de feu Marie-Anna Gougeon. M. Roger Demuy servait de témoin à son frère et M. Maurice Poirier à sa belle-soeur. M. le chanoine Omer Bonin, archidiacre, cousin de l'épouse, a béni cette union.

SEPULTURE

Le 13 mai, Marie - Berthe - Louise, enfant de M. et Mme Joseph-Arthur Walsh (Léontine Paquin), décédée la veille, à l'âge de 8 jours.

A LA CROIX DU CHEMIN

Des prières à Marie, Reine de la Paix, s'y continuent sous forme de neuvaines qui ont été ouvertes par le Père Carrier, lundi soir, le 17, dans les rangs des deux Chaloupes, et dimanche soir, le 23, dans les rangs de Ste-Julie et des Prairies.

IN MEMORIAM

M. I. Thouin (autrefois de Joliette), époux de Marie Latendresse, décédé à l'âge de 80 ans, 1 mois, 15 jours, et dont les funérailles eurent lieu le 24 mai, à St-Henri de Montréal.

JOURNEE SYNDICALE

Dimanche, 16 mai, M. l'abbé Gaston Marsolais, de Crabtree, prononce le sermon, à toutes les messes, sur "le syndicalisme catholique".

Le Père Carrier assiste à la séance d'étude, dans l'après-midi, et le Père Curé au souper-causerie, au Château Windsor.

VISITE DE PAROISSE ET RECENSEMENT

La récente visite de paroisse (10 - 14 mai) permet d'établir les Statistiques démographiques suivantes:

1 — EN VILLE: 1,458 âmes (1,173 communiants et 285 non-communiants) se répartissant entre 290 familles catholiques.

2 — A LA CAMPAGNE: 1,018 âmes (821 communiants et 197 non-comm.) partagées entre 186 familles catholiques.

Population catholique: 2,476 âmes .476 familles); non-catholique (protestants, syriens orthodoxes, juifs, etc): 39 âmes (11 familles).

Au total: 2,515 âmes.

De plus, une enquête minutieuse a révélé que 37 paroissiens du Christ-Roi sont actuellement en service militaire, à titre de soldats, aviateurs ou marins; et que 70 (54 hommes ou jeunes gens et 16 femmes ou filles) travaillent dans des industries de guerre.

Muni des adresses de chacun, le Service Jociste du Soldat entend exercer son apostolat — par le livre, la revue ou l'échange de correspondance — sur les uns et sur les autres.

AU "CASTEL"

Depuis plus de trois semaines il se fait, au Castel, des travaux de réparation et de propreté intérieure qu'a rendus possibles la générosité des membres honoraires de la Compagnie des Zouaves et des sympathisants de leur mouvement.

Ce sont nos Zouaves eux-mêmes qui, la journée faite, s'emploient, comme peintres ou menuisiers, à cette besogne.

Le goudronnage de la toiture et le plafonnage de la salle de pool s'imposaient comme mesures de protection contre le dégoulinage de l'eau et l'action du froid: on y a vu.

Les murs étaient partiellement décrépis: on les a retapés.

Et tantôt, le "local" aura rajeuni grâce aux couleurs claires et gaies dont on aura recouvert son visage.

Quant à la lumière, on a pris certaines dispositions pour à la fois l'empêcher de sortir... et lui défendre d'entrer!

BALLE AU CAMP

La joute de dimanche dernier entre le Séminaire et le Christ-Roi en a ouvert la saison.

Des clubs majeurs et mineurs sont présentement en voie de formation.

Et les responsables du Terrain de Jeux attendent que les organisateurs sportifs aient définitivement arrêté leur programme... pour en informer le public.

LE TENNIS

Le Service Jociste des Loisirs, sous l'active direction du Père Carrier, est à préparer et à aménager le Court, avec l'espoir de pouvoir l'ouvrir dans les premiers jours de juin.

On est à recueillir les abonnements.

Avis aux amateurs!

Au Séminaire

Chronique 820

DIMANCHE, 16 MAI

Le R. Fr. Frs Dumont, c.s.v., directeur à la conciergerie, part, cet après-midi, pour l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, St-Laurent, où il doit subir une opération. Nos meilleurs souhaits de prompt et complet rétablissement!

En son absence, M. l'abbé Lucien Melançon, eccl., est nommé concierge suppléant.

LUNDI, 17 MAI

A 3 hres cet après-midi, cinq jeunes élèves: Léopold et Gérard Bolduc, Aldège Picard, Raymond Moquin et Georges Magnant se rendent à St-Liguori, accompagnés du R. P. L. Cloutier, c.s.v. — A l'occasion de la Visite Pastorale en cette paroisse, ils reçoivent le sacrement de Confirmation, des mains de Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette. Nos plus sincères félicitations.

JEUDI, 20 MAI

Cet avant-midi, nos élèves passent leur examen semestriel de composition française.

Les élèves de Rhétorique B n'étant pas tenus à cet examen à cause de leur Baccalauréat et ayant leur excellence d'application et de conduite, prennent leur piquenique au Club S.-Skimo.

DIMANCHE, 23 MAI

Le R. P. Supérieur assiste, cet avant-midi, à la messe solennelle célébrée à l'Epiphanie et au diner offert ensuite à l'occasion de la Visite Pastorale. Il est l'invité de M. l'abbé Georges Robitaille, curé (1893-1901), (P. 1909-27), secrétaire actuel de l'Association des Anciens du Séminaire.

— Le R. Fr. Henri David, c.s.v., comptable, malade depuis lundi dernier, est conduit aujourd'hui à l'hôpital St-Eusèbe où il devra subir une grave intervention chirurgicale. Nos prières l'accompagnent ainsi que nos meilleurs voeux de prompt et complète guérison.

FELICITATIONS

A M. le notaire J.-Eugène Chaput (1903-07) de Joliette, premier vice-président de l'Association des hôteliers de la campagne de la Province de Québec, qui a eu l'honneur, le 18 mai d'ouvrir le congrès des hôteliers de la campagne à l'hôtel Queen's de Montréal.

— A M. le Dr Donat Bordeleau (1913-16), dentiste, président de la section Montréal-Laurier, de l'Union Nationale, qui a eu l'honneur de prononcer, à la fin de la semaine dernière, une causerie en faveur de l'Union Nationale.

— A l'honorable Juge-Alfred Forest (1897-1903) et à M. le Dr Donatien Marion, M.D., (1908-1915), qui furent tous deux élus directeurs du Cercle Universitaire, lors de l'élection du conseil pour l'année 1943-44, tenue mardi soir dernier, le 18 mai.

— A M. le notaire J.-Eugène Chaput (1903-10) de Joliette, qui fut réélu premier vice-président de l'Association des hôteliers de campagne de province de Québec, lors de la réunion annuelle de leurs membres, tenue le 18 mai à l'hôtel Queen's de Montréal.

— A M. l'abbé Albert Marion (1911-18) (P. 1922-23), jusqu'ici curé de Belcourt et qui vient d'être nommé curé de La Reine, Abitibi; à M. l'abbé Gilles Lapalice (1915-23) jusqu'ici curé de Desmeloises, nommé récemment chapelain de l'Hôtel-Dieu d'Amos.

— A M. le Dr Donatien Marion, M.D., (1908-15) de Montréal qui a été nommé l'un des membres du comité exécutif et l'un des membres représentants du bureau médical à l'administration, lors de l'assemblée générale du bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame, tenue le 5 mai dernier.

— A M. l'abbé Georges Robitaille 1893-1901) (P. 1909-27), M.S.R.C., curé de l'Epiphanie, pour l'intéressante causerie qu'il a donnée, dimanche dernier, sur Marguerite Bourgeoys, à l'occasion de la séance de clôture des réunions du Cercle d'étude des jeunes filles de l'Epiphanie.

SYMPATHIES

A tous les membres de la famille de M. Charles Robillard (1877-84), journaliste de Montréal, ancien rédacteur en chef de La Patrie, décédé subitement le 21 mai, à l'âge de 78 ans.

En particulier à son fils, M. le Dr Raymond Robillard (1912-13) dentiste de Montréal.

A ses funérailles qui ont eu lieu à Lanoraie le 24 mai, le R. P. Supérieur représentait le Séminaire.

— A M. Clovis Noiseux (1928-34), cadet à Brockville, à l'occasion de la mort de son père, M. le Dr Félix-O'Leary Noiseux, M.D., de Montréal, décédé le 19 mai dernier.

DE PASSAGE

Le 17 mai: le R. P. Ls-J. Lefebvre, c.s.v. professeur à l'Ecole Normale Secondaire de Montréal, nous fait le plaisir d'une courte visite au cours de l'après-midi.

— Le 19 mai: au diner: M. l'abbé J.-M. Nadeau (1894-1902) (P. 1905-07), curé de St-Gabriel de Brandon.

— Le 22 mai: au diner: M. l'abbé A. Lemoyne, supérieur du collège Stanislas de Montréal.



● **Evitez les renouvellements en temps de guerre en faisant promptement les menues réparations requises et en protégeant votre propriété. La peinture protège *contre les dégâts* du soleil, de l'humidité et de la rouille; elle empêche le bois de pourrir. Votre fournisseur de Peintures C-I-L est un véritable spécialiste en fait de réparations de tout genre à la maison. C'est également un spécialiste dans la vente de peintures et finis renommés pour leur haute qualité. Prenez l'habitude de le consulter sur vos problèmes de réparations, et si vous avez besoin de peinture, rappelez-vous qu'il vend les Peintures et finis C-I-L de qualité supérieure pour tous les besoins du logis.**

N3-7F

LES PEINTURES C-I-L PRÉSERVENT ET CONSERVENT

LOUIS DESROCHERS & FILS, 537, rue Notre-Dame, — Joliette

BEAUDOIN & FRERE — St-Esprit
P.-E. RICHARD, — Crabtree Mills.
ROBERT CONNELLIER, — Rue St-Charles Borromée, Joliette.
Mme FRANCOIS FOREST, — St-Alexis de Montcalm.
ALCIDE NOURY, — St-Ambroise de Kildare.
ANDRE LEFEBVRE, — St-Côme.
J.-E. MICHAUD, — Ste-Elisabeth.
DAMASE CHRISTIN, — St-Gérard Magella.
PHILEAS BEAUDRY, — St-Liguori.
OMER MASSICOTTE, — Ste-Mélanie.
L.-P. CHICOINE, — St-Sulpice.

Casier postal 56 — Téléphone 335

Sylvestre, Sylvestre & Dionne

AVOCATS

JOSEPH SYLVESTRE, C.R.,
GEORGES SYLVESTRE, L.L.B.,
HONORE DIONNE

672, boulevard Manseau
JOLIETTE, Qué.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Il faut que notre houille alimente les feux de la liberté!

LES CANADIENS doivent extraire et livrer la houille qui nous permettra de lancer des convois, de fournir d'énergie nos usines de guerre, si vitales, de maintenir le roulement de nos chemins de fer, de conserver la santé de nos populations!

L'industrie de la houille—mineurs et direction—a fait des prodiges, mais il lui faut de l'aide. A moins de nouveaux travailleurs, nous risquons de flancher—sinon de défaillir—en cette heure critique. La nature s'est montrée prodigue, mais nous devons nous aider nous-mêmes. Nos houillères sont riches, mais elles manquent de main-d'oeuvre.

Une proclamation de Son Excellence le Gouverneur Général en conseil déclare d'urgence nationale la nécessité de fournir la main-d'oeuvre houillère, et un arrêté en conseil vient d'émaner qui vise à intensifier le flot de charbon de la mine aux fourneaux.

Cet arrêté est d'un intérêt capital pour tout sujet canadien. Tous, nous devrions le lire et en étudier les dispositions pour voir s'il exige quelque chose de nous.

1 TOUT PATRON, QUELLE QUE SOIT SON INDUSTRIE, doit mettre ses employés au courant de ces Règlements, et il doit aider à découvrir ceux de ses employés qui ont déjà eu de l'expérience dans les mines de houille.

2 TOUT EMPLOYÉ, QUELLE QUE SOIT SON OCCUPATION, qui a déjà travaillé dans les mines de houille, doit en faire part à son patron au plus tard le 25 mai 1943.

3 EST "HOUILLEUR", AU POINT DE VUE DE CES RÈGLEMENTS, quiconque, depuis le 1er janvier 1935, a travaillé sous l'autorité d'une licence ou d'un certificat provinciaux dans une mine de houille ou autour d'une mine de houille, ou qui, depuis cette date a été employé au moins 24 mois en tout à la production de la houille (excepté le travail de bureau).

4 TOUT PATRON, QUI N'EST PAS EXPLOITANT DE MINE DE HOUILLE, doit, au plus tard le mardi 1er juin 1943, donner par écrit à un fonctionnaire du Service sélectif, les renseignements complets sur ceux de ses employés qui auraient travaillé dans des mines de houille.

5 LES FONCTIONNAIRES DU SERVICE SÉLECTIF ONT AUTORITÉ pour sommer ceux qui ont déjà travaillé dans des mines de houille de se présenter pour une entrevue, et de leur enjoindre d'accepter de l'emploi dans une houillère.

6 LES FONCTIONNAIRES DU SERVICE SÉLECTIF PEUVENT EXIGER de tout employé, s'il est sujet aux règlements de la Mobilisation et a été rejeté, ou dans certains cas, exempté, du service militaire, qu'il accepte du travail dans une mine de houille.

7 AUCUN EXPLOITANT DE HOUILLÈRE ne peut mettre fin à l'emploi d'un houilleur sans la permission écrite d'un fonctionnaire du Service sélectif.

8 AUCUN HOUILLEUR ne peut quitter son emploi à une houillère sans la permission écrite d'un fonctionnaire du Service sélectif.

9 TOUT ANCIEN HOUILLEUR, retournant à cette occupation sous le régime des Règlements actuels, sera payé au taux courant pour la catégorie de son travail et recevra un salaire pour ce qui constitue le plein temps à la mine; et le gouvernement paiera 40 cents l'heure, 8 heures par jour et 48 heures par semaine, à tout ancien houilleur qui, ayant été requis de quitter son occupation actuelle, n'aura pas immédiatement été employé à du travail de mine houillère.

10 UNE ALLOCATION ALIMENTAIRE n'excédant pas $7.50 par semaine sera payée à l'ancien houilleur retournant à une mine de houille s'il doit vivre hors de la résidence des personnes à sa charge.

11 LES HOUILLEURS ACTUELS ET FUTURS bénéficieront d'un sursis de service militaire jusqu'au 1er février 1944, à cause de leur occupation; et aucun houilleur ne sera accepté pour l'enrôlement volontaire dans les forces armées du Canada avant le 1er février 1944, à moins d'un permis à cet effet d'un fonctionnaire du Service sélectif.

12 AUCUN PATRON AU CANADA, SAUF UN EXPLOITANT DE HOUILLÈRE, ne peut solliciter les services d'un ancien houilleur.

13 TOUTE LOI FÉDÉRALE OU PROVINCIALE NONOBSTANT, les personnes du sexe masculin d'au moins 16 ans peuvent être employées dans des houillères, et les personnes du sexe féminin d'au moins 18 ans peuvent y être employées à du travail de surface.

14 DES COURS D'INSTRUCTION D'URGENCE EN TEMPS DE GUERRE seront donnés pour la formation de houilleurs.

Voilà l'essentiel des nouveaux règlements. Les bureaux de Placement et du Service sélectif donneront tous les détails. Si ces dispositions exigent quelque action de votre part, vous êtes instamment prié d'y voir immédiatement dans l'intérêt national. La non observance peut entraîner des sanctions rigoureuses, mais le Gouvernement a confiance que la prompte coopération de tous les sujets canadiens préviendra les poursuites. La crise est grave! Aidez si vous le pouvez.

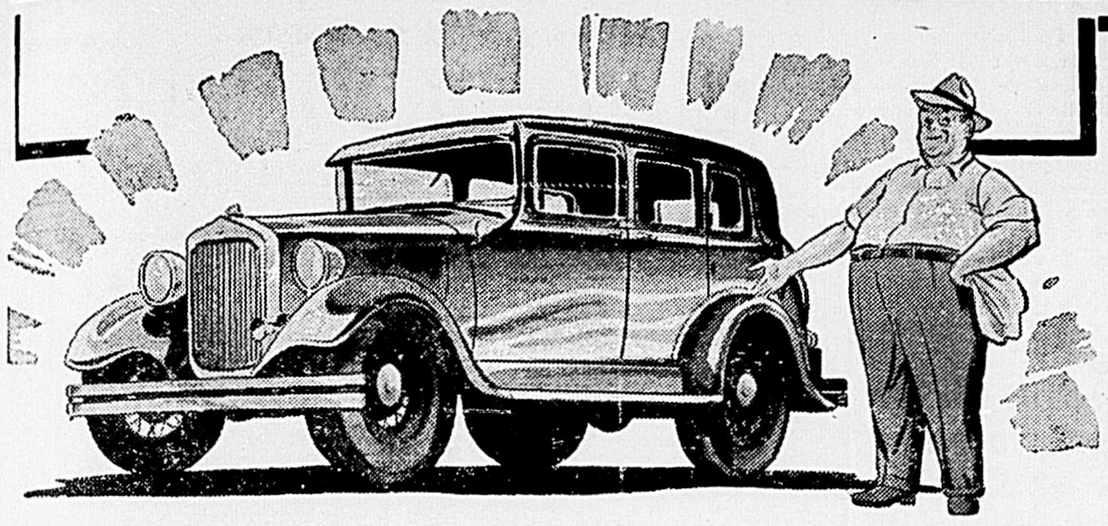
MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

W-4-F





Débossage et peinture

Nous avons une agréable nouvelle à annoncer à nos lecteurs. — Nous venons, en effet, d'ajouter à nos services réguliers un nouveau service, celui du débossage et de la peinture des camions et automobiles de toutes marques.

NOUS VOUS INVITONS A CONFIER A NOS HOMMES D'EXPERIENCE LES REPARATIONS DONT VOUS POURREZ AVOIR BESOIN.

Travail fait par des EXPERTS et garanti

- REPARATIONS MECANIQUES
- TROUBLES ELECTRIQUES
- AJUSTEMENT DES FREINS
- INSPECTION DE MOTEURS
- REPARATIONS DE PNEUS, ETC.

PIECES ET ACCESSOIRES AUTHENTIQUES
"GENERAL MOTORS"

CONTRIBUEZ A LA VICTOIRE PAR LA CONSERVATION DE VOTRE CAMION OU AUTOMOBILE POUR LA DUREE DE LA GUERRE

Confiez vos réparations à

Garage PIQUETTE Automobile

Vente et Service Oldsmobile – Chevrolet

375, NOTRE-DAME
Tél.: 340

Joliette

ST-AMBROISE DE KILDARE

(D.N.C.) — MARIAGE. — Jeudi le 20 mai, eut lieu le mariage de Mlle Liliane Desmarais, fille de M. et Mme Alfred Desmarais, avec M. Jean Comtois, fils de M. et Mme T. Comtois, de St-Jacques de l'Achigan. Meilleurs voeux de bonheur.

* * *

INHUMATIONS — La semaine dernière, fut inhumée Mme Euclide Gareau (née Généreux), de Montréal.

— Aussi fut inhumé dans le cimetière un enfant de M. et Mme Vianney Bordeleau (Lily Neveu) aussi de Montréal.

* * *

REUNION GENERALE DE LA J.A.C. — Comme d'habitude, les jacistes eurent le 14 mai, leur réunion générale sous la présidence d'honneur de M. le curé A. Richard. Un nombre imposant de jacistes et de parents y assistèrent. Après la prière et le chant jacistes, vinrent un mot de bienvenue, les rapports des finances des sections garçons et filles, et celui de la dernière réunion générale. Une page d'Evangile fut commentée par une jaciste qui fit un bon travail. M. le président indiqua la manière de bien entendre la messe et les moyens de s'unir au célébrant en suivant dans un missel les parties essentielles de la messe. La partie récréative nous réservait des "surprises".

Félicitations et remerciements à qui de droit. La veillée se termina par le chant "O Canada," précédé par des allocutions de M. le curé et de M. l'aumônier qui félicitèrent les jacistes de leur dévouement.

* * *

TRANSACTIONS. — M. Napoléon Mayer s'est porté acquéreur de la propriété de M. Alfred Laliberté.

— De son côté M. Alfred Laliberté acheta la maison de M. Napoléon Mayer.

— M. Albert Perreault est à se bâtir une maison au centre du village.

* * *

VISITE AU COUVENT — La semaine dernière, la R. Mère Générale assistée de Soeur Marie-Gaétan, préfète des études, rendait visite à notre Alma Mater. Les religieuses et leurs élèves les reçurent avec fierté tout en fêtant Mère Générale qui a ses 50 ans de vie religieuse. Il y eut aussi examens et visite à toutes les classes du pensionnat.

Marchandises usagées

Eviers — Bains — Lavabos — Toilettes — Tuyaux — Machineries — Pompes — Briques usagées et neuves — Planches.

F. Ratelle

575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475
13 mai j. n. o.

Réunion du personnel enseignant

Les cercles d'étude des institutrices de l'Association du personnel laïc enseignant sont priés d'envoyer leurs rapports à la secrétaire Mlle Léveillé au cours du mois de mai.

Lors de la réunion de l'Association, le 5 juin, les cartes de membres seront exigées et les contributions seront perçues si elles n'ont pas été payées auparavant.

Au cours des vacances une retraite fermée aura lieu pour les institutrices. La date en sera fixée à la réunion et on pourra s'inscrire immédiatement.

LA BONNE
CHANSON

ALBUMS reliés en cuir	$1.50
ALBUMS reliés cartonnés	$1.00
ALBUMS "Série des jeunes"	50¢
ALBUMS "Madeleine et Pierre"	55¢
ALBUMS pour les Petits	10¢
CAHIERS A COLORIER	5¢ à 60¢
Boîtes de CRAYONS COULEURS, en bois	15¢

chez RENE MARTIN

32, PL. BOURGET SUD, JOLIETTE
TELEPHONE 617

NOUVELLES DE L'EPIPHANIE

(D.N.C.) — Le 3 mai 1943, Joseph - Germain - Blaise, fils de Ls-Roland Pimparé et de Dorilla Marion. Parrain et marraine: Paul Trudel et son épouse Rollande Pimparé. — Abbé Paul Masse, vic.

— Le 14 mai, Marie - Evangéline - Gaétane, fille de Henri Chayer et de Evangéline Pimparé. Parrain et marraine: Euclide Chayer et son épouse Marguerite Richard, de St-Roch de l'Achigan.

— Le 15 mai, Jean - Jacques - André, fils de André Complaisance et de Lucienne Chayer. Parrain et marraine: Xavier Complaisance, grand'père de l'enfant et Irène Hill.

* * *

DECES — Le 6 mai fut inhumé Odilon Chaput, célibataire, fils de feu Georges Chaput et de feu Hermina Ethier, âgé de 73 ans. Présents aux funérailles: Victor Corbeil, son neveu; Barthélemy Poitras et autres parents et amis.

NOUVELLES DE MASCOUCHE

(D.N.C.) — DECES — Le 18 mai, Mme Uldaric Corbeil, née Mathildée Léveillée, est décédée à l'âge de 88 ans et 14 jours. Lui survivent outre son époux une fille Mme Aquila Charbonneau (Rébecca); trois fils: MM. Edouard, Zénon et Henri; deux gendres: MM. Rodrigue Lachapelle et A. Charbonneau; une bru: Mme Zénon Corbeil (Hélène Lamarche), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le 23 mai. M. l'abbé A. Corbeil, a.c., a chanté le service assisté des abbés Maher, vicaire au Mile-End et A. Poirier, vic. ici; M. le curé J.-C. Fafard a dit la messe à un autel latéral en même temps que le R. P. N. Turcotte, des Missions Etrangères de Pont-Viau qui représentait le R. P. P.-E. Lachapelle, petit-fils de la défunte actuellement en Chine. Le choeur de chant a exécuté des parties des messes de Yon et Perosi. Nous regrettons de ne pouvoir donner plus de détails dans le moment à cause de l'heure du départ de ce courrier.

Nos sympathies à la famille.

— Le 21 mai, M. Edgar St-Jean, époux de Aldéa Archambault est décédé à l'âge de 57 ans. Les funérailles ont eu lieu le 24 mai. Nos sympathies.

* * *

MARIAGE — Dimanche dernier on annonçait au prône le prochain mariage de M. Marcel Trempe, boulanger, fils de M. et Mme Alfred Trempe, de Louiseville, avec Mlle Armande Bolduc, fille de M. et Mme Médéric Bolduc ,de St-Vincent de Paul.

* * *

NAISSANCE — Le 11 mai a été baptisé J.-Aimé, fils de M. et Mme Joseph Chartrand (Gabrielle Archambault). Parrain et marraine: Joseph Archambault (Gabrielle Longpré) de St-Paul l'Ermite.

* * *

INHUMATION — Le 18 mai a été inhumée Ernestine Landry, veuve de Urgel Lachapelle, autrefois de notre paroisse et décédée à Joliette, à l'âge de 77 ans.

CRABTREE MILLS

(D.N.C.) — BAPTEME — Le 10 mai 1943 a été baptisé Joseph - Michel - Maurice, enfant de M. et Mme Joseph Boulard (Albinise Blouin). Parrain et marraine: M. Louis-Philippe Blouin, et Mlle Claire Blouin.

* * *

DECES — Le 10 mai décédait, entourée des siens, Mme Jules Burgy (Elisabeth Sylvestre), à l'âge de 42 ans. Elle laisse dans un deuil profond son époux, deux garçonnets et une fillette: André, René et Henriette.

Les funérailles eurent lieu le 12 mai. M. le curé H. Ferland fit la levée du corps. La messe fut célébrée par M. le curé Piette, assisté des abbés O. Ferland, curé de St-Paul et G. Marsolais, vicaire de la paroisse. M. le vicaire A. Rondeau assistait au choeur.

Parents et amis ont sincèrement marqué leur attachement à la chère disparue par de nombreuses sympathies et une grande assistance.

Nos sincères sympathies.

* * *

SEMAINE JECISTE — La campagne de la J.E.C. a été marquée par des assemblées de masse. Le jeudi tous les élèves assistaient à une messe blanche, expliquée par M. l'abbé G. Coderre, aumônier, de Joliette. Tous entraient dans le jeu. Une exposition a fait suite dans les salles du couvent. Autels, ornements, etc. tout concordait au grand sujet de la messe. Une séance a clôturé lors de la fête des Mères. Educatrices et élèves méritent félicitations pour le dévouement déployé à cette belle cause.

* * *

SINCERES FELICITATIONS — A M. le président J.-E. Pelletier et aux membres de la Commission scolaire pour achat de deux jolis drapeaux. Ce geste manifeste largement le patriotisme canadien et la loyauté des nôtres à la cause française. Désormais, les enfants grandiront sous cet emblème national, connaîtront et apprécieront davantage les riches valeurs symboliques d'un drapeau et ils seront fiers de voir hisser le 24 mai ces drapeaux offerts l'un au couvent, le second au collège.

STE-MARIE SALOME

(D.N.C.) — Les beaux jours du printemps sont enfin arrivés. Après tout: Vaut mieux tard que jamais!

* * *

M. Arthur Tremblay, cordonnier, de Ste-Marie Salomé vient d'être nommé juge de paix avec juridiction pour faire prêter serment et a eu l'honneur de recevoir son diplôme signé de l'hon. Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

* * *

M. Ernest Johnson, est rendu à l'hôpital à Montréal, depuis une dizaine de jours, souffrant d'une maladie interne; espérons que les bons soins le ramèneront à la santé.

Pompes automatiques — Accessoires de plantation de tabac jaune — Peintures et vernis "Mont-Royal"

F. Ratelle

FERBLANTIER — PLOMBIER
575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475

M. France Brien, agronome à Amos, Abitibi, et sa dame, sont chez M. Octave Brien, depuis quelques jours.

* * *

Lundi dernier, un groupe d'élèves de l'Enseignement Ménager, de St-Jacques, sont venues chez M. Octave Brien, voir brayer du lin. Toutes se sont prêtées de bonne grâce à mettre la main sur les brayes, les cochoirs et le peigne à filasse et sont retournées contentes de la leçon de choses qu'elles avaient prises.

ECHOS DE ST-ESPRIT

(D.N.C.) — Lundi et mardi, les 24 et 25 mai, nous recevions la visite du premier Pasteur du diocèse: S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette. Toute la population de St-Esprit accueillit son évêque avec joie tout comme les anciens Chrétiens recevaient les Apôtres aux premiers temps de la chrétienté.

Son Excellence confirma les enfants, visita les malades, rencontra les responsables de nos organisations, donna de bienveillantes directives et ajouta sa précieuse bénédiction.

* * *

Ces jours derniers quelques parents et amis se réunissaient chez M. et Mme Paul Raymond, à l'occasion du 5ème anniversaire de leur mariage. M. et Mme Raymond reçurent de nombreux cadeaux. — Nos félicitations.

* * *

MARIAGE — Le 22 mai, avait lieu le mariage de Mlle Cécile Marsolais, à M. Richard Presnail, de Montréal.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé Gabriel Amireault, cousin de la mariée.

M. Roméo Marsolais accompagnait sa fille et Edouard Presnail était le témoin de son frère.

Félicitations et meilleurs voeux!

LISEZ L'ACTION POPULAIRE le journal des familles.

Téléphones: { Bureau: 42 / Maison privée 175 — Boîte postale: 100

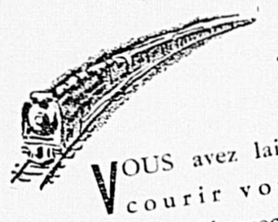
J.-A. BOISVERT

ASSURANCES GENERALES

représentant de la
GREAT WEST LIFE ASS. CO.

501, rue NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

La lettre à votre fils est en route...



VOUS avez laissé courir votre plume, vous avez bavardé avec lui pendant des pages et des pages, vous lui avez raconté tous les petits faits quotidiens susceptibles de l'intéresser. Vous avez écrit toutes ces choses, et vous avez mis votre coeur entre les lignes. Puis vous avez glissé votre lettre à la poste, une prière aux lèvres: "Mon Dieu, faites qu'il la reçoive et qu'il soit sain et sauf." Eh bien, voyez; votre lettre est en route; elle se hâte vers sa destination au rythme le plus rapide de la locomotive.

Mais, ces roues, que vous suivez par la pensée, transportent bien plus que des lettres. Elles transportent des aliments et du combustible pour votre famille; elles déplacent à travers le pays les hommes et le matériel de guerre qui protègent votre liberté. Vingt-quatre heures par jour, sans relâche, nos chemins de fer sont à l'oeuvre, et plus de 150,000 employés y servent à la fois le marché intérieur et les champs de bataille.

Ils ont une devise, un mot d'ordre: "*On roule toujours*", qu'il s'agisse d'aliments ou de pétrole, de tanks ou de troupes, ou simplement d'une lettre à votre fils.



CANADIEN NATIONAL
PACIFIQUE CANADIEN

Ils servent dans la guerre comme dans la paix

Contre la rouille et le charbon

CERESAN

fabriqué au Canada par
CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

C'est un ingrédient pulvérisé d'une valeur éprouvée, très efficace dans le contrôle du charbon, de la rouille et des autres maladies rencontrées sur la semence du blé, d'avoine, d'orge, de pois et de lin.

Il contient du phosphate-éthyle de mercure et, très économique, s'emploie à raison de ½ once seulement par boisseau.

Ceresan, C.I.L. — 1 livre . . 1.10
Ceresan, C.I.L. — 4 livres . 3.50
Ceresan, C.I.L. — 10 livres . 8.50

Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT

457, Notre-Dame, Tél. 228 et 229
JOLIETTE

Fête de Dollard au Séminaire

FIERTE NATIONALE — COMEDIE

Il faudrait tenir d'une main une plume bien taillée et de l'autre un crayon vilain pour donner une idée exacte de ce que fut la fête de Dollard au Séminaire, dimanche dernier. C'est que le programme comportait une partie dans laquelle la fierté nationale et l'héroisme de Dollard étaient exaltés et une autre partie, une parodie d'Iphigénie de Racine qui mit en scène les plus abracadabrantes et pittoresques situations. Disons d'un mot que ce fut une belle soirée, amusante et reposante. Notons la belle et agréable part du corps de musique du Père Brunelle, le vibrant discours de M. Guy Germain sur Dollard, l'allocution soignée de M. Jacques Tellier sur la fierté nationale et le Chant des Vagabonds de Friml, repris par le choeur des élèves et l'orchestre. Et c'est la première partie.

Pour la seconde c'est "Mademoiselle Iphigénie", spirituelle comédie en deux actes, parodie d'un grand drame classique. D'un côté nous avons le roi dans tous ses atours, solennel, parlant en vers dans des stances de haute tenue et flattant l'oreille, de l'autre c'est la reine, grosse matronne qui porte ses valises, trainant à sa suite la grande Iphigénie toute de blanc drapée et style 20ème siècle dans ses aspirations. Puis dans le décor antique, paraissent deux militaires Canadiens, braves et poltrons à la fois, et se déroule une histoire d'amour qui faillit coûter la vie à Iphigénie mais qui se termina très bien. Impossible de donner même une pale esquisse de ce que fut cette soirée. Il faudrait tout dépeindre et répéter certains bons mots qui faisaient fuser les bons éclats de rire de "bon plaisir". Les acteurs ont bien fait chacun dans leur rôle. Nos félicitations ainsi qu'au Père Robert Valois qui avait préparé, nous dit-on, cette comédie avec ses jeunes.

M. Gaétan Valois, accompagné de sa dame, du R. P. Supérieur, de sir J.-M. Tellier et du R. P. Dumontier, présidait cette soirée.

Antoni est un bon magicien

Le magicien Antoni, un canadien-français, s'était annoncé à Joliette la semaine dernière comme le plus grand magicien du Canada. Maintenant qu'il a passé ici, nous pouvons au moins affirmer que c'est le plus grand magicien jamais vu à Joliette.

Chez lui, point de sortilèges, tout s'explique par la rapidité du jeu, l'adresse dans le tour, l'ingéniosité dans la mise en scène, la psychologie de la foule. Qu'il y ait un peu de magnétisme au bout des doigts d'Antoni, cela va de soi et nous en avons eu maintes preuves mardi dernier. Qu'il y ait surtout beaucoup de science en lui, c'est en cela qu'Antoni se distingue. Nous nous rappellerons longtemps sa prodigieuse mémoire capable d'emmagasiner en quelques minutes vingt-cinq mots difficiles à retenir et de les reproduire ensuite au gré du public. Disons que nous avons été agréablement surpris par la note de distinction et de bon goût dont lui et sa troupe (ses enfants) nous ont donné l'exemple.

Nous les remercions de nous avoir égayés sous le charme des secrets du fameux Ful-ing-yu.

Décès Goyette à Woonsocket

On nous apprend la mort survenue lundi dernier de Mme Henri Sicotte (Bernadette Goyette), fille de Adélard Goyette et de feu Emma Brunelle, âgée de 28 ans. Mme Sicotte était la nièce des cinq abbés Brunelle et avait fait ses études à Joliette, à la Congrégation Notre-Dame.

Nos sympathies à la famille.

Ont été baptisés à la cathédrale

Le 16 mai, M. - Laurette - Manon, enfant de M. et Mme Jos. Delangis (Imelda Blouin). Parrain et marraine: M. et Mme Henri Delangis. — Abbé F. Mousseau.

— Le 20, M. - Rose - Laurette - Loisette, enfant de M. et Mme Raoul Boulerice (Ida Riel). Parrain et marraine: M. Paul Boulerice et Mlle Laurette Bastien. — Abbé P. Lafortune.

— Le 20, M. - Anna - Georgette - Françoise, enfant de M. et Mme Georges Rivest (Hélène Fisette). Parrain et marraine: M. et Mme Jules Roberge. — Abbé P. Lafortune.

— Le 23, M. - Julia - Monique ,enfant de M. et Mme Maurice Préville (M.-Ange Larochelle). Parrain et marraine: M. Chs Larochelle et Mlle Angella Larochelle, grand'père et tante de l'enfant. — Abbé F. Gadoury.

— Le 23, M. - Monique - Lise, enfant de M. et Mme Maurice Pelletier (Annie Costo). Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Brouillet, de Montréal. — Abbé V. Amyot.

— Le 26, M. - Gertrude - Diane - Odette, enfant de M. et Mme Donatien Laforest. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Forest, grands-parents de l'enfant. — Abbé V. Amyot.

ECHOS DE ST-COME

(D.N.C.) — BAPTEMES — Le 3 mai, a été baptisé Joseph - Elie - Albert, enfant de M. et Mme Paul Lachapelle (Eugénie Ethier). Parrain: M. Alfred Gauthier, grand'oncle de l'enfant; marraine: Julie Bélisle, grand'mère; porteuse: Mme Henri Riopel.

— Le 5 mai, a été baptisé Joseph - Ange-Albert - André, enfant de M. et Mme Ernest Riopel (Marie - Blanche Aumont). Parrain et marraine: M. et Mme Ange-Albert Riopel, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mlle Marielle Riopel.

— Le 13 mai, a été baptisée Marie - Jacqueline - Thérèse, enfant de M. et Mme Philippe Rivest (Annette Mailloux). Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Mailloux, grands-parents de l'enfant.

— Le 20 mai, a été baptisé Joseph Marcel - Guy, enfant de M. et Mme Polydore Larochelle (Rose-Eva Rivest). Parrain et marraine: M. et Mme Omer Roy, grands-parents de l'enfant.

* * *

MARIAGES — Le 15 mai a été béni le mariage de Laurent Labine à Philomène Mailloux. M. Lionel Laforest servait de témoin à son beau-frère M. Laurent Labine, tandis que M. Albert Mailloux servait de témoin à sa soeur.

— Le 26 mai, M. Emile Blais unissait sa destinée à Mlle Gabrielle Gaudet. M. Lionel Blais servait de témoin à son frère tandis que M. Hormisdas Gaudet accompagnait sa fille.

A ces nouveaux époux, nous offrons nos voeux les meilleurs.

* * *

Ces jours derniers, nous avions la visite de M. l'abbé Chs-Omer Rouleau, auditeur des Caisses populaires. A cette occasion il a pu constater tout le progrès accompli par notre caisse depuis quelques mois et cela au bénéfice de tous les actionnaires.

Dimanche le 23 il a bien voulu chanter la grand'messe.

* * *

En visite au presbytère ces jours derniers, Mlle Bernadette Beauchamp.

* * *

De passage à St-Côme chez M. Henri Gauthier, M. Welly Gauthier et son épouse.

* * *

A Joliette en promenade Mlles Hortense Mireault, Solanges et Rollande Baillargeon.

ST-FELIX DE VALOIS

(D.N.C.) — DECES POIRIER — Le 25 mai est décédé subitement M. Arthur Poirier, époux de Rose-Anna Hénault, à l'âge de 71 ans. Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 mai, à 10 h. 30.

Nous en donnerons le compte rendu, la semaine prochaine.

Aux familles éprouvées, nous offrons nos sincères sympathies.

* * *

MARIAGE — Le 24 mai, M. Georges-Etienne Coutu unissait sa destinée à Mlle Géralda Gravel. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. O. Lane, vicaire. M. Horace Coutu accompagnait son fils à l'autel et M. Joseph Gravel, sa fille.

Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

* * *

COMMUNION SOLENNELLE — Jeudi prochain, en la fête de l'Ascension, aura lieu la communion solennelle de nos enfants de 6e année. A cette occasion à la messe de 8 h. 30 il y aura "messe dialoguée" par les élèves de l'école du village.

NOUVELLES DE GUERRE

OFFRE DE PAIX A L'ITALIE

Parlant à une conférence de presse américaine, avant-hier, M. Churchill, premier ministre britannique en voyage aux Etats-Unis, a su plaire aux journalistes parce que sans dévoiler de secret, il a déclaré d'importantes choses qui sont comme un sous-produit des pourparlers des chefs alliés.

Au peuple italien propositions de paix séparée à la condition qu'il se débarrasse de Mussolini et des chefs fascistes de même que des nazistes qui le mènent.

A l'Europe entière, le premier ministre Churchill laisse entendre que plus que jamais l'invasion est décidée, organisée, prochaine même. Quand se fera-t-elle? Par où? La stratégie des alliés nous réserve à tous de bonnes surprises à ce sujet. En tous cas les bombardements s'intensifieront de plus en plus et ne seront que le prélude de l'invasion.

Le Japon est bien averti qu'il aura bientôt la visite régulière des bombardiers alliés. De plus une action militaire sera entreprise sous peu contre les Japonais en Birmanie.

Quant à la Russie, elle fera bien de poursuivre les opérations avec les alliés même contre Tokio, après que Hitler aura été vaincu.

En attendant, l'offensive aérienne commencée depuis la victoire de Tunisie se poursuit à grande allure. Les défenses extérieures de l'Italie en sont tout ébranlées: la Sicile, la Sardaigne, Pantelleria.

De plus, la Royal Air Force pilonne l'Allemagne. Une puissante formation est allée bombarder dan la nuit d'hier la grande ville industrielle de Dusseldorf dans la Rhur, la veille, elle s'était attaquée à Dortmund, et au cours de la journée d'hier encore, Abbéville et d'autres objectifs en France furent soumis à un raid allié.

Décès de Soeur J.-Antoine

Lundi le 24 mai, après le service funèbre chanté par M. l'abbé Gérard Coderre, aumônier, Son Exc. Mgr Papineau présidait chez les Soeurs des Saints Coeurs l'inhumation de Sr Joseph-Antoine (Ernestine Panaget) dont les parents habitent la paroisse de St-Erblon en France, décédée à la Maison Provinciale le 22 mai, à l'âge de 63 ans et dans la 41ème année de sa vie religieuse. Assistaient plusieurs religieuses, des prêtres et des amis de la maison, dont M. le chan. Omer Bonin, le R. P. Paul-Maurice Farley, c.s.v., assistant provincial, M. l'abbé J.-A. Tremblay, etc.

Nous offrons nos sympathies à la communauté éprouvée par ce deuil.

Mariages

FORTIN - DALPHOND

Le 22 mai, M. Roland Fortin, de St-Clément de Viauville, fils de M. et Mme Aimé Fortin, de Louiseville, épousait Mlle Juliette Dalphond, fille de feu Arthur Dalphond et de Mme Dalphond, de Joliette. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Victor Amyot en présence de MM. Roméo Dalphond, frère et témoin de l'épouse et Aimé Fortin, père et témoin de l'époux. Nos meilleurs voeux de bonheur.

BLANCHETTE - SIMONEAU

Le 24 mai, M. l'abbé Ferdinand Mousseau bénissait le mariage de M. Lionel Blanchette, de Maisonneuve, à Mlle Cécile Simoneau, fille de M. Albert Simoneau de Joliette. Servaient de témoins: MM. Albert Simoneau, père de l'épouse et J.-Ls Blanchette, père de l'époux. Nos meilleurs voeux.

Le rationnement de la viande chez les cultivateurs

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a clairement exposé le fait que les cultivateurs qui abattent ou font abattre leur propre bétail ne seront pas soumis à un contrôle. Elle comptera sur le respect de la loi et l'honneur de ses citoyens pour se conformer à l'esprit du rationnement.

Les règlements actuels donnent aux cultivateurs le droit d'abattre leurs bestiaux pour leur consommation personnelle et même d'en revendre la viandre à d'autres cultivateurs demeurant dans la même région pourvu que ce soit pour la consommation personnelle de ces cultivateurs. L'administration du rationnement demande donc aux cultivateurs de réduire volontairement leur consommation de viande au même niveau que celui qui est imposé aux gens des villages et des villes. En moyenne, le rationnement s'établit à raison de deux livres par personne par semaine et l'on compte que les agriculteurs se feront un devoir de ne pas consommer une plus grande quantité de viande.

Cependant, les gens des fermes seront aussi tenus à respecter certains règlements pour ce qui est de l'usage de leurs coupons de rationnement de viande.

En premier lieu, les cultivateurs qui abattent le bétail pour leur propre approvisionnement de viande doivent s'enregistrer à leur comité local de rationnement avant le 30 juin. Ils n'ont qu'à écrire une lettre au comité local en déclarant qu'ils ont l'habitude d'abattre leur bétail pour leur propre consommation de viande ou pour celle de leurs voisins.

De plus, les cultivateurs qui abattent et consomment la viande de leur propre bétail devront remettre chaque mois un certain nombre de coupons de rationnement, exactement comme ils l'ont fait dans le cas du beurre. Il y a cependant une certaine différence due au fait que les fermiers qui abattent leur bétail sur leur ferme doivent parfois aller acheter au magasin d'autres espèces de viande afin de varier leur menu.

Voici comment ils disposeront des coupons. A la fin de chaque mois, les cultivateurs qui abattent leur propre bétail et en consomment la viande chez eux enverront au comité local de rationnement un nombre de coupons de rationnement de viande équivalent à la quantité qu'ils en auront consommée. Ils devront remettre UN COUPON PAR DEUX LIVRES de viande. Il leur faudra aussi retourner la moitié du nombre de coupons qui deviennent valides chaque mois dans le carnet de rationnement de chaque membre de la famille, quelle que soit la quantité de viande qu'ils consommeront. Ils pourront garder les autres coupons devenant valides chaque mois pour les achats de viande qu'ils pourraient faire à une boucherie au cours du mois.

Les cultivateurs qui fournissent leurs voisins de viande doivent obtenir de ces derniers un nombre de coupons équivalant à la quantité de viande qu'ils auront fournie, mais dans ce cas, ils auront toujours le droit d'établir la valeur de CHAQUE COUPON A DEUX LIVRES de viande. Les voisins qui obtiendront cette viande devront, de leur côté, remettre 50% de leurs coupons pour la viande qu'ils recevront des autres cultivateurs. Ces coupons seront aussi envoyés chaque mois au comité local de rationnement.

On fournira aux cultivateurs qui en feront la demande des enveloppes timbrées et adressées pour l'envoi mensuel des coupons.

Quant à ceux qui veulent garder une partie du bétail abattu en entrepôt frigorifique, ils ont toute liberté de le faire, mais, à partir du 27 mai, ils devront, lorsqu'ils enverront de la viande aux entrepôts, produire une déclaration à leur comité local de rationnement en déclarant la quantité de viande qu'ils désirent ainsi conserver et en remettant un nombre de coupons équivalent à cette quantité, toujours au pro rata d'un coupon pour deux livres de viande. Il ne leur sera pas nécessaire pourtant de remettre d'un seul coup plus que la moitié des coupons de leur carnet de rationnement. Mais chaque fois qu'un cultivateur enverra de la viande en entrepôt frigorifique, il lui faudra remettre de nouveaux coupons proportionnellement à la quantité de viande et au même pro rata.

Remboursement des frais de transport

EN FAVEUR DES TUYAUX DE DRAINAGE

Pour faciliter à un plus grand nombre de cultivateurs l'achat des tuyaux de drainage dont ils pourraient avoir besoin pour perfectionner l'égouttement de leurs fermes, l'Hon. Ministre de l'Agriculture a décidé de rembourser intégralement le coût du transport par chemin de fer, des drains, lorsque les conditions suivantes auront été respectées;

1—La marchandise devra être fabriquée dans la province de Québec;

2—Les achats devront se faire par chargement de wagon d'un minimum de 50,000 livres;

3—Les tuyaux peuvent être achetés par le représentant d'une organisation agricole ou par un cultivateur isolé. Pour aucune considération, ces tuyaux ne devront être employés à d'autres fins qu'au drainage des terres en culture;

4—Aucune réclamation ne sera acceptée pour plus de 75,000 livres de tuyaux de drainage pour la même ferme.

5—La réclamation du remboursement doit être envoyée au Ministère de l'Agriculture, Service de la Grande Culture, et accompagnée des trois pièces suivantes:

Les mêmes avantages sont offerts aux cultivateurs qui achèteront des tuyaux de drainage et qui les feront transporter par camion, pourvu que les taux de transport ne dépassent pas ceux des chemins de fer. Si le transport par camion coûte plus cher que par char, le cultivateur devra payer la différence. Les conditions seront les mêmes, exception faite cependant pour les quantités.

Etre apôtre, c'est la volonté de donner aux âmes que nous aimons et que nous voulons sauver la vérité dans la foi, la vertu dans la grâce, la paix dans la rédemption, Dieu enfin, Dieu connu, Dieu aimé, Dieu servi. — *Lacordaire.*

* * *

Dieu ne demande ni la réussite, ni le fini il veut le travail; et celui qui meurt laissant sa tâche inachevée est aussi avancé aux yeux de la suprême justice que celui qui a le loisir de l'achever tout entière. — *Paillettes d'Or.*

ARENA DE JOLIETTE

les 21 et 22 juin 1943
à 8 h. 30 p. m.

LE TRIOMPHE DU THEATRE CANADIEN
"UN HOMME ET SON PECHE"
Paysannerie en sept tableaux de Claude-Henri Grignon

VOUS Y VERREZ LES ARTISTES LES PLUS CONNUS DE LA RADIO ET DE LA SCENE:

MM. Hector Charland, Albert Duquesne, Fred Barry, Armand Leguet, Pierre Durand, Julien Lippé,
MM. Alfred Brunet, Eugène Daigneault,
Mmes Estelle Mauffette, Juliette Béliveau, Juliette Huot, Sylva Alarie

et autres.

Direction artistique . . . . . GUY MAUFFETTE
Mise en scène . . . . . FRED BARRY
Décors . . . . . ALFRED FANIEL
Montage, éclairage, etc . . . . . AIME LAVOIE
Amplification des sons . . . . . CIE DES SONS ELECTRONICS

Prix d'admission: 75c. – $1.00 – $1.50
TAXES INCLUSES

Billets réservés maintenant en vente à
LA PHARMACIE GADOURY, près du Bureau de Poste

Afin que tous voient ce spectacle,
le lundi soir
est réservé pour la population de la ville,
et le mardi soir
pour les paroisses environnantes.

● Plus de 60,000 personnes ont vue "UN HOMME ET SON PECHE" à St-Jérôme, Montréal et Québec l'automne dernier. — Joliette verra cette représentation avant Ottawa, Trois-Rivières, Granby, Sherbrooke, St-Hyacinthe.

Plants de tomates

A vendre 10,000 plants de tomates prêts pour le jardin. S'adresser à Joseph ST-AMOUR, Crabtree Mills (Petit Lac Ouareau). 27 m. 2 fs. p.

Colonies d'abeilles

A vendre 25 colonies d'abeilles italiennes, garantie saines, reines 1941-42. Livraison à mon rucher d'ici au 10 juin. — S'adresser à F.-J. SYLVESTRE, St-Barthélemy — Tél.: 15 — Cacier postal 101.

Terre à vendre

Terre de 50 arpents avec grange, Rang Ste-Anne, à St-Norbert (Berthier). — Bonne condition. Cause mortalité. S'adresser à Mme OSCAR TESSIER, St-Félix de Valois, (Joliette).

Servante demandée

Pour ouvrage général à Montréal. Salaire: $8.00 par semaine. S'adresser à 404, Richard, Joliette. — Tél. 149. 27 m. 1 f.p.

A louer au Lac Rouge

Chambre et pension, à la semaine ou en fin de semaine. S'adresser à Mme Geo. GAUDET, St-Alphonse, comté de Joliette. 27 m. 1 f. p.

Terre à bois à vendre

Terre à bois d'une grandeur de 150 arpents, située à Ste-Emélie de l'Energie. Bois de service, bois de chauffage. S'adresser à M. Lucien Durand, St-Jean de Matha, Village. 27 m. 4 fs.



Nos mécaniciens connaissent leur affaire!

P.-H. LANDRY

Ventes et Service
BUICK — PONTIAC
CAMIONS "G M C"

463 Notre-Dame, Tél. 310
En arrière de la Banque Royale
JOLIETTE

J.-E. BELANGER

EPICERIES — FRUITS ET LEGUMES

548, MANSEAU — Tél. 1158

CAFE "Chase & Sanborn, boite de 5 lbs	2.40
CAFE "Magic", boite de 1 lb	39¢
THE "Lipton", boite de 15 sacs	18¢
CATSUP "Libby", la bouteille	18¢
VITONE, boite de 12 onces	49¢
VITONE, boite de 3 lbs	1.70
BISCUITS SECS, plusieurs variétés, 2 lbs pour	25¢
BISCUITS CASSES, à la boite, la lb	9¢
SAVON DE TOILETTE, assortis, 6 barres pour	25¢
SAVON "Climax", 10 barres pour	29¢
TOMATES DE CHOIX, la douzaine	1.30

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME
avec nos
Traitements Orthoptiques
EMILE PREVOST
SPECIALISTE OPTOMETRISTE
Ajustement des yeux artificiels.
100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

VOTRE ABONNEMENT

● Si vous payez votre abonnement régulièrement cela signifie pour votre journal: estime, confiance, encouragement, épargne de temps et de frais, droit à notre reconnaissance.

JUSTICE mc GUIDE

L'ACTION POPULAIRE

VOL. XXXI, No 16 — JOLIETTE, JEUDI 27 MAI 1943 — TROIS SOUS LE NUMERO

VOS IMPRESSIONS

● A prix égal et pour travail et marchandise de même qualité faites imprimer à l'ACTION POPULAIRE. C'est un moyen d'aider votre journal. Par lui-même le journal ne saurait vivre; donnez de l'ouvrage à ses ateliers, c'est un moyen de nous aider.

Réunion de la société historique

Histoire de l'Institut du Village d'Industrie (1855–1909)

Vendredi soir, à l'évêché, le 21 mai, réunion mensuelle de la Société Historique de Joliette sous la présidence de sir J.-M. Tellier. Etaient aussi présents: M. le chan. O. Bonin, les RR. PP. Médéric Robert et Robert Valois, c.s.v., les abbés Jos. Perreault, G. Coderre et Omer Valois, MM. Dr J.-A. Pelletier, Dr Albert Geoffroy et Notaire Ferland.

Avant l'ouverture de l'assemblée par la prière, M. le notaire Ferland montre à ses confrères de magnifiques photographies aériennes de St-Michel-des-Saints et de la région de Joliette, sur lesquelles on voit une vue panoramique de St-Michel, et la rivière l'Assomption qui enlace comme un serpent la cité de Joliette.

Le secrétaire lit les minutes de la dernière assemblée et elles sont adoptées et signées.

Le Directeur-archiviste annonce alors que M. l'abbé Georges Robitaille qui avait été annoncé pour donner une causerie sur l'Epiphanie ne peut venir, attendant S. Exc. Mgr Papineau en visite pastorale, demain, dans sa paroisse. L'abbé Omer Valois, qui avait préparé un travail sur l'Institut d'Artisans et Association de Bibliothèque du Village d'Industrie, dans l'intention de le donner à l'automne, accepte de le présenter immédiatement.

L'abbé Valois intitule son travail: "Un centre intellectuel à Joliette (1855-1909). L'Institut du Village d'Industrie fut fondé en octobre 1855 et le 1er président fut M. Peter Charles Loedel, beau-frère de M. Joliette. La première réunion eut lieu dans la salle du marché French qui était entre les rues de Lanaudière et St-Antoine, angle Lajoie et St-Antoine. Dans des réunions subséquentes les constitutions furent adoptées. M. Valois étudie les raisons de cette fondation. Il y avait à l'Industrie une élite intellectuelle et comme les communications étaient difficiles avec l'extérieur, les journaux et livres rares, cette élite cherchait le moyen de cultiver ses connaissances. Elle le trouva dans l'Institut doté d'une bibliothèque et abonné à plusieurs journaux. Il y avait dans l'immeuble que l'on peut voi encoré aujourd'hui, rue Manseau, une bibliothèque, une salle de lecture, une salle de conférences et un théâtre. On s'y rendait pour lire, apprendre les nouvelles, et souvent il y avait concerts, représentations publiques, organisations de démonstrations religieuses ou patriotiques. Les membres se livraient aussi à de grands débats académiques sur des sujets variés et déterminés à l'avance. M. Valois, à l'aide des minutes des secrétaires et des journaux du temps, montre que l'Institut joua un rôle considérable à Joliette, qu'il exerça une grande influence sur le développement de notre ville et qu'en matière religieuse il fut toujours l'appui du clergé et une aide aux oeuvres. En énumérant les noms des anciens présidents et des membres, on voit passer presque toute l'histoire de notre ville et les principales familles qui ont coopéré à son développement. M. Valois n'a lu que les deux premières parties de son travail lequel sera enrichi des remarques des membres de la Société Historique avant d'être déposé aux archives.

L'abbé Gadbois chez nos institutrices

Le personnel laic enseignant du diocèse de Joliette aura l'honneur et le plaisir de rencontrer l'abbé Gadbois, de St-Hyacinthe, apôtre émérite de la bonne chanson dans notre province, lors de sa réunion du 5 juin prochain. M. l'abbé Gadbois parlera sans doute de l'oeuvre qu'il poursuit avec un succès grandissant et présentera un film. Cette réunion promet donc d'être particulièrement intéressante, aussi les membres du bureau de l'Association comptent-elles sur la présence nombreuse des instituteurs et institutrices du diocèse.

La réunion aura lieu à l'Ecole Baby le 5 juin.

Curé à la Reine

M. l'abbé Albert Marion, curé de Belcourt (Abitibi) depuis plusieurs années, vient d'être nommé par S. Exc. Mgr Aldée Desmarais, évêque d'Amos, curé de la Reine. M. l'abbé Marion, natif de St-Henri de Mascouche, étudia au Séminaire de Joliette, et fut ordonné prêtre en 1922. Nos félicitations pour cette belle promotion.

Ligue des Propriétaires

Une assemblée générale de tous les membres sera tenue à la salle de l'hôtel de ville, jeudi le 27 mai, à 8 h. 30 p. m.

Sujets à traiter: Election d'un nouveau bureau de direction.

A la demande du Conseil municipal, étude d'un projet d'achat d'un camion à neige avec souffleur et scarificateur.

Etude de toutes autres questions que les membres jugeront à propos de soumettre.

Voyez à vos intérêts, faites-vous un devoir d'être présent.

D.-E. MASSICOTTE, D.S.S.,
secrétaire-trésorier.

Service anniversaire

STE-ELISABETH. — Samedi prochain le 29 mai, à 9 h. 30, sera chanté le service anniversaire de Philippe Houle. — Parents et amis sont invités à y assister.

Les Anciens au Collège de l'Assomption

Au milieu d'une atmosphère d'intime fraternité, les Anciens élèves du Collège de l'Assomption se sont rassemblés à l'Alma Mater, lundi dernier pour la réunion de l'Amicale et la fête de M. le Supérieur. La fête de Dollard doublée du jour de la Reine, fournissant à plusieurs l'occasion d'être en congé, près de 300 furent fidèles au rendez-vous.

Vers 11 hres a.m., il y eut à la chapelle, un salut au T. S. Sacrement puis rencontre "des confrères" dans la cour de récréation en attendant le banquet qui fut servi à midi au grand réfectoire des élèves délicatement décoré pour la circonstance. A la table d'honneur: M. Joseph Hébert, président de l'Amicale; Son Exc. Mgr Martin Lajeunesse, o.m.i., évêque du Keewatin; M. le chanoine Lussier, supérieur du Collège; Son Hon. le maire A. Raynault, de Montréal, hôte d'honneur; Mgr E. Dugas, P.A., vicaire général du diocèse de Joliette; M. l'abbé P. Gauthier, ex-supérieur, curé de l'Assomption; Son Hon. le maire de l'Assomption; M. l'abbé J.-O. Maurice, secrétaire correspondant de l'Amicale et plusieurs autres.

On remarquait aussi des délégués de collèges et autres institutions de la province: Mgr R. Boulé, supérieur du collège de St-Jean; M. le chan. P. Chartrand, supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse, etc., etc.

A l'issue du banquet vers 1 hre M. le Supérieur offrit ses hommages aux Anciens au nom du personnel de la Maison, les félicita de leur assiduité aux fêtes de l'Amicale, parla du dévouement extraordinaire du Président, des activités du Conseil d'administration, rappela le souvenir de trois professeurs du Collège disparus au cours de l'année, dont deux furent appelés à des fonctions curiales: MM. les abbés P. Gauthier et Siméon Pelletier, et l'autre fut emporté soudainement dans la pleine activité de sa vie: M. l'abbé Emile Cormier.

M. Guy Rocher, élève finissant, rayonnant de jeunesse et de printemps, se fit l'intreprète de ses confrères et salua les Anciens, ceux qui furent jeunes jadis et qui lorsque vient la fête de l'Amicale, savent redevenir jeunes au souffle du souvenir . . . La parole vibrante du jeune philosophe toucha tous les coeurs. M. Joseph Hébert, président de l'Amicale, répondit au salut de l'Alma Mater avec des faits prouvant que les Anciens de l'Assomption savent se souvenir et rester parfaitement logiques avec leur belle devise: In amore fraternitatis.

Son Excellence Mgr Lajeunesse dit un mot de la culture classique donnée dans les collèges classiques, celle qui demeure, quand tout le reste est disparu. Cette culture qui pénètre l'âme, la transforme, l'ennoblit, et qu'il ne faut pas confondre avec l'érudition, vernis superficiel très attrayant sans doute, mais superficiel tout de même, cette culture enfin qui s'assimile à l'homme tout entier.

Son Hon. M. le Maire de Montréal, hôte d'honneur fut reçu élève honoraire du Collège et à ce titre, apporta aux Anciens et aux élèves actuels son message de haute considération et de précieux encouragements.

Les élections de l'Amicale qui eurent lieu séance tenante, sous la présidence du Dr Goyette, portèrent à la présidence M. l'abbé J.-O. Maurice, curé de St-Denis à Montréal, élève du 59ème Cours, secrétaire correspondant de l'Association des Anciens depuis vingt-deux ans. Les membres du Conseil furent aussi élus.

Le nouveau président, dont la verve est intarissable, promit à tous de remplir sa charge de façon éminente.

Vers 2 hres, les Anciens reprirent leurs ébats dans la cour des élèves et une demi-heure plus tard, ils étaient conviés à la salle académique où les élèves actuels jouèrent avec grand succès "Polyeucte" de Corneille, en hommages aux Anciens et à M. le Supérieur.

"In Amore Fraternitatis".

LISEZ L'ACTION POPULAIRE
le journal des familles.

COLLEGE ST-JOSEPH,
Berthierville

● **Réunion des Anciens**

DIMANCHE, 30 MAI

Le Conseil de l'Amicale fait un pressant appel à ses anciens et les convie aux agapes fraternelles.

●

Pour correspondance, adressez:

Fr. Paul LEFEBVRE, c.s.v.,
sec.-adj.
13 m. - 3 f.

Jubilé d'argent de M. le Curé de Rawdon

(D.N.C.) — Comme le disait M. le Curé, les fillettes de l'Externat furent les premières à carillonner ses noces d'argent. Leurs coeurs purs et simples d'enfants n'étaient-ils pas tout désignés pour entonner l'hymne de la reconnaissance qui s'élève de l'âme de tous les paroissiens de Rawdon.

Dans une fête aussi touchante que réussie, elles ont dit leur amour et leur gratitude envers le bon Père qui dépense auprès d'elles toutes les énergies de sa personne, et leur distribue les richesses qui remplissent son coeur de prêtre.

A ces écolières et à leurs institutrices, toutes nos félicitations.

* * *

BAPTEMES — Le 18 mai, Jacqueline-Elisabeth - Marie - Andrée, enfant de Léo Girard et de Gertrude Léveillé. Parrain: Emery Léveillé; marraine: Elisabeth Perreault.

— Le 20 mai, Monique - Pauline - Mona, enfant de Alfred Guilbault et de Lucienne Lafond. Parrain: Donat Guilbault; marraine: Irène Dupuis.

Cercle de Fermières de St-Théodore

Jeudi 20 mai, réunion spéciale. M. le Curé de Rawdon sut nous intéresser vivement par ses conseils éclairés et ses suggestions les plus pratiques. La bonne semence n'est pas tombée en terre inculte. Demain nous serons à l'oeuvre... et à l'épreuve s'il le faut.

Pour terminer la soirée, une cantilène fut chantée avec beaucoup d'enthousiasme par M. l'abbé Houle, notre curé. Remerciements ainsi qu'au trio de Rawdon, venu pour embellir la fête et nos jeunes Fermières.

Honneur au mérite

CONGREGATION DE NOTRE-DAME
PENSIONNAT

Crs gradué:	Jacqueline LEPINE
	Suzanne MELOCHE
Crs s.-gradué:	Claire VALOIS
	A. LAFORTUNE
9e année:	Thérèse DESROCHERS
	Pierrette ASSELIN
8e année:	Thérèse JODOIN
	Monique PERREAULT
7e année:	Marthe RICHARD
	Doris BONIN
6e année:	Marcelle LAVALLEE
	Lucie CHARETTE
5e année:	D. DESROCHERS
	C. MARTIN
4e année:	Marie LEPINE
	Jeannine LEBLANC
3e année:	Marcelle DESROCHERS
	Manon DUFRESNE
2e année:	Olive GOULET
	Denise BELANGER
1e année:	Piette BRISSON
	Rachel ROBILLARD

Rapport des activités de "La Ruche", Coopérative de consommation

APRES 7 MOIS D'OPERATION

Jeudi, le 20 mai, la plupart des membres du nouveau magasin coopératif se réunissaient pour entendre le premier rapport général depuis le début des opérations de ce magasin: soit pour les sept premiers mois.

M. Albert Lajoie, auditeur de toutes les Sociétés Coopératives de la région était présent pour donner le rapport et pour répondre à toutes les questions que les membres voudraient bien lui poser.

Voici en résumé les principaux chiffres de ce rapport:

Les ventes ont été de - - -	$11,504.20
Les achats ont été de - - -	9,444.45
Ce qui donne un profit brut de - - - - - -	$2,059.75

Si l'on déduit de ce montant les dépenses:

Salaires - - - - - - - - -	$	930.75
Chauffage - - - - - - - -		122.50
Assurances et taxes - - - -		197.58
Electricité - - - - - - - -		46.35
Transport - - - - - - - -		79.55
Timbres et papeterie - - -		80.93
Diverses autres dépenses -		130.43
Total des dépenses - - - - - - - - - -		$1,597.09
On a donc un profit net de - - - - -		462.66

Ces chiffres ne sont pas ceux du IVe Emprunt de la Victoire . . . et cependant ce rapport a apporté à tous les sociétaires une très vive satisfaction.

Déjà en effet, il donne une preuve irréfutable de la valeur du mouvement Coopératif et une assurance de succès dans la mesure où ses membres sont fidèles à en observer les règlements.

Après quelques explications qui jettèrent de la lumière sur certains items des dépenses, le rapport fut adopté à l'unanimité.

Il est ensuite question d'activer la propagande, de faire connaître les avantages que la Coopérative fournit et à cette fin, il est même question d'une nouvelle modalité pour permettre de devenir sociétaire de "La Ruche".

M. le Président annonce ensuite que la Coopérative a fait l'acquisition de deux nouveaux terrains sur les limites de l'emplacement actuel. Ce qui permettra d'ajouter de nouveaux services à mesure que les besoins s'en feront sentir.

M. l'abbé Jetté, professeur au Séminaire, est notre hôte d'honneur.

Dans un lumineux exposé, il fait ressortir les immenses avantages qui découleront un jour pour tout notre peuple, pour les Canadiens-français, d'un système économique qui nous donnera une place plus prépondérante.

En effet, notre richesse au lieu d'aller servir contre nous nous aidera... nos universités pourront tirer meilleur profit de ce grand mouvement qui à lui seul dans certains pays défraie déjà tous les frais d'éducation des enfants dans les écoles.

De même que les petits ruisseaux, même les plus petits filets d'eau réunis contribuent à former les rivières et les fleuves aussi imposants que notre St-Laurent, ainsi le fait pour chacun d'aller faire ses achats à la Coopérative, contribuera à nous faire redevenir maîtres chez nous.

Un comité de surveillance fut nommé: ce sont MM. J.-E. Pelletier, Antonio Crépeau et Alfred Rivest.

Une résolution spéciale fut adoptée à l'effet de remercier M. Lajoie ainsi que MM. les membres du Conseil d'Administration et M. le Gérant pour tout le dévouement apporté au succès de l'entreprise.

Séance à La Plaine

JUBILE D'ARGENT DE M. LE CURE

Samedi soir, le 5 juin, il y aura à la salle paroissiale de St-Joachim, à 8 hres 30, séance récréative à l'occasion du jubilé d'argent sacerdotal de M. le curé Osias Valois.

Bienvenue à tous.

Concert au parc Renaud

L'Union Musicale de cette ville commencera dimanche soir prochain sa série de concerts au parc Renaud, et exécutera le programme suivant:

O CANADA . . . . . .
1—LES LIBERATEURS, marche . . . . . *Ancliffe*
2—LA DAME DE PIQUE, ouverture . . . . . *Suppé*
3—PAS DE FLEURS, du Ballet Naila . . . . . *Delibes*
4—LE VER LUISANT, Idylle . . . . . *Lincke*
5—ON THE MALL, marche . . . . . *Goldman*

INTERMISSION

6—AMPORITO ROCA, marche espagnole . . . . . *Texidor*
7—VIE BOHEMIENNE, grande fantaisie . . . . . *Le Thiere*
8—DANS LE SOUDAN, scène orientale . . . . . *Sebek*
9—LE DANUBE BLEU, valse . . . . . *Strauss*
DIEU SAUVE LE ROI . . . . . .

Emile PREVOST, directeur.

Prochain mariage

Mercredi, 2 juin, aura lieu le mariage de Mlle Simonne Ouellette de Joliette, fille de M. J.-O. Ouellette, autrefois employé du C. P. R., et de M. Vivaldo Desrochers, fils de M. Rémi Desrochers, de Joliette. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Son Excellence en la chapelle de l'évêché de Joliette.

Pas de faire-parts.

On aime à vivre avec des gens contents: chacun peut se donner ce bonheur en s'oubliant pour les autres — Franklin.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Deuxième Ordonnance Relative au Transfert Obligatoire de la Main-d'Oeuvre

Avis à Certains Employeurs et Employés

Avis est par les présentes donné aux hommes engagés dans certaines occupations civiles spécifiées, et appartenant à des catégories d'âge et d'état matrimonial déjà précisées par les Règlements du Service sélectif national (mobilisation), qu'ils sont tenus, au plus tard le 15 juin 1943, de se présenter pour une entrevue à un bureau de Placement et du Service sélectif.

A. But: Cette deuxième Ordonnance rend disponibles, pour des emplois essentiels, les services d'hommes appartenant aux classes désignées comme susceptibles d'appel au service militaire en vertu des Règlements du Service sélectif national (mobilisation), et actuellement employés à des occupations non essentielles spécifiquement désignées.

B. OCCUPATIONS EMBRASSÉES PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: Sont visés les hommes appartenant aux catégories désignées, s'ils sont employés comme suit: (1) magasins de détail, ou occupations connexes; (2) la fabrication de plumes et de fleurs artificielles; de gomme à mâcher; de vins; de dentelles, de cartes de souhaits; de bijouterie; ou occupations connexes; (3) la distillation de boissons alcooliques, ou occupations connexes; (4) la fabrication industrielle de statues ou d'objets d'art, ou occupations connexes; (5) tout emploi dans des salles pour crème glacée ou bars pour rafraîchissements; (6) desserveurs (bus boys); ménage à la journée et nettoyeurs; tailleurs de fourrure sur commande; professeurs de dance; laveurs de vaisselle; portiers et chefs d'ascenseur (starters); entreteneurs de pelouses; entreteneurs de terrains; porteurs (autres que sur les chemins de fer); chauffeurs privés.

C. ÂGES ET ÉTATS MATRIMONIAUX VISÉS PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: (*a*) Tout homme, né entre 1917 et 1924 inclusivement, qui a 19 ans révolus; (*b*) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, le 15 juillet 1940 était célibataire, divorcé ou judiciairement séparé, ou veuf sans enfants; (*c*) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui est devenu veuf depuis le 15 juillet 1940 et n'a pas d'enfants actuellement vivants; (*d*) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, depuis le 15 juillet 1940, s'est divorcé ou judiciairement séparé.

D. Marche à suivre: Tous les hommes ci-dessus désignés doivent se présenter à un bureau de Placement et du Service sélectif au plus tard le 15 juin 1943. Ceux qui résident en dehors d'un centre doté d'un bureau de Placement et du Service sélectif, et trop éloignés pour se présenter personnellement, peuvent écrire au plus proche bureau et attendre des instructions.

E. OBLIGATION DE L'EMPLOYÉ: Lorsqu'il leur est enjoint d'accepter de l'emploi, les hommes désignés dans les paragraphes B et C, qui précèdent, sont tenus par les Règlements de se conformer.

F. OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR: Il sera illégal pour un employeur de retenir à son service après le 15 juin 1943, un homme désigné dans les paragraphes B et C, sauf permis spécial, à cet effet, du Service sélectif national.

G. Transport: Des dispositions spéciales seront prises pour le transport en cas de transfert à un nouveau lieu de résidence.

H. Appel: Quiconque a des objections au transfert ordonné pourra en appeler à un tribunal d'arbitrage dans un délai de 7 jours.

I. Sanctions: Des peines sont prévues pour tout employeur ou employé qui néglige ou refuse de se conformer à la présente Ordonnance.

J. Autorité: La présente Ordonnance est rendue en vertu de l'autorité conférée au ministre du Travail par les Règlements du Service sélectif national (emplois civils)—(C.P. 246 du 19 janvier 1943, avec ses modifications).

K. Cette deuxième Ordonnance est supplémentaire de la première: Les occupations énumérées dans le paragraphe B ci-dessus, et déclarées non essentielles dans cette deuxième Ordonnance, sont additionnelles aux emplois non essentiels énoncés dans la première Ordonnance. A la première Ordonnance, rendue le 4 mai 1943, les individus employés aux occupations suivantes, et désignés dans les règlements, ainsi que leurs patrons, devaient se conformer au plus tard le 19 mai:

(1) tavernes, débits de spiritueux, de vins et de bière; (2) vente au détail de bonbons, de confiseries, de tabac, de livres, de papeterie, de journaux; (3) salons de barbiers et de beauté; (4) fleuristes de gros ou de détail; (5) postes pour le débit d'essence; (6) vente au détail de véhicules-automobiles ou accessoires; (7) vente au détail d'articles de sport ou d'instruments de musique; (8) garçons de table, chauffeurs de taxi, préposés d'ascenseur, chasseurs d'hôtel (bell-boys), domestiques; (9) toute occupation se rapportant directement ou indirectement à des amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les clubs, les allées de quilles, les salles de billard; (10) toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la teinturerie, au dégraissage et au repassage (buanderies non comprises); les bains, services de guides, le cirage des chaussures.

Les hommes mentionnés ci-dessus doivent produire au Bureau de placement les documents attestant qu'ils se sont conformés aux règlements de la Mobilisation.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MACNAMARA,
Directeur du Service sélectif national.

W.3-F

La page du foyer

"PRINTEMPS"

Le printemps vient enfin de s'éveiller pour nous
Et toute la nature se pare et se fait belle
Le ruisseau, dans les bois, chante avec l'hirondelle
La brise est plus légère et son parfum plus doux.

La rivière en dansant sort gaiement des remous
Et les bourgeons hâtifs, que la neige encore scelle
Sont déjà . . . tout gonflés de la sève nouvelle
Tandis que l'herbe pointe au bord des sentiers mous.

Or, le poète heureux sent son âme ravie
Devant ce renouveau qui chante la survie
Fait ses désirs plus forts, plus grande son ardeur!

Car le printemps joyeux . . . c'est l'ardente jeunesse
Qui donne du courage et de la joie au coeur
Sème des souvenirs . . . pour les soirs de vieillesse!!!

Emilia BOIVIN,
Membre de la Société des Poètes du C. F.

Québec, mai 1943.

LA PEAU DU BÉBÉ

La peau tendre du bébé est très sensible aux échauffaisons, aux irritations, à l'eczéma. Il est facile de maintenir la peau du bébé douce et saine en appliquant après le bain

L'Onguent du Dr. Chase

MARIE, REINE DE LA PAIX

Dans l'émouvante consécration du genre humain au Coeur Immaculée de Marie qui termine l'allocution de S.S. Pie XII, irradiée en novembre dernier au Portugal, le Souverain Pontife s'adresse en ces termes à Marie, reine de la paix : "O Mère de miséricorde, obtenez-nous de Dieu la paix, et surtout les grâces qui peuvent en un instant convertir le coeur des hommes, ces grâces qui préparent, concilient, assurent la paix! Reine de la paix, priez pour nous et donnez au monde en guerre la paix après laquelle les peuples soupirent, la paix dans la vérité, dans la justice, dans la charité du Christ. Donnez-lui la paix des armes et la paix des âmes, afin que dans la tranquillité de l'ordre s'étende le règne de Dieu. Accordez votre protection aux infidèles et à tous ceux qui gisent encore dans les ombres de la mort; donnez-leur la paix; faites que se lève pour eux le Soleil de la vérité et qu'ils puissent avec nous, devant l'unique Sauveur du monde, répéter: Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

Cette belle prière vient de paraître au verso d'une image (format livre de messe) qui reproduit la radieuse statue de Bourrichet "Marie, reine de la paix". Cette image, teinte azur, se vend 10 sous la douzaine, 50 sous le cent. On ne saurait trop la répandre à l'heure actuelle. (S'adresser à l'Ecole Sociale Populaire, Montréal).

CERCLE D'ETUDE DE L'EPIPHANIE

Le 16 mai avait lieu dans la salle de réception de notre couvent la réunion finale pour l'année 1942-1943, du Cercle d'étude "Notre-Dame-du-Rosaire".

Un programme des plus intéressants s'y est déroulé et a suscité les vifs applaudissements de l'auditoire nombreux et distingué qui avait répondu à la chaleureuse invitation de notre digne pasteur, M. l'abbé Georges Robitaille, membre de la Société Royale du Canada.

La présidente du cercle, Mlle Agathe Morin, avec l'aisance, la bonhomie et la finesse que nous lui connaissons, salua l'assistance et donna l'ordre du jour. Puis, de façon succincte, mais claire et très exacte, elle fit une revue des activités de l'année.

La boite aux questions fournit une note des plus piquantes: des questions ayant trait à la religion, aux sciences, aux principes d'éducation et de formation personnelle y sont agréablement débattues en comité après avoir servi de thèmes intéressants dans les réunions familiales et amicales. Afin de ne pas surcharger nos existences déjà très remplies, de longs rapports ne sont pas demandés, mais seulement des réponses brèves. La discussion, souvent très animée, donne lieu à de multiples éclaircissements. Une compagne peut exprimer des opinions discutables... c'est alors le temps de contredire et d'apporter des preuves irréfutables de la justesse de nos idées.

Le tout est censuré par le Président de notre cercle, notre digne et vénéré curé et enrichi de ses réflexions lumineuses marquées au coin d'une science vaste et profonde.

Nous n'avons eu garde de négliger le traditionnel commentaire du saint évangile. Notons en passant que les jeunes filles désignées pour ce service s'en sont acquitté avec un naturel, une maîtrise et un à propos dignes d'éloges.

Nos réunions sont en outre l'occasion de signaler aux membres tel article intéressant ou tel fait d'actualité ou encore de suggérer telle lecture.

"L'homme n'est qu'un roseau le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant", a dit Pascal; et saint Augustin ajoute: "Il n'est permis à aucune créature à laquelle Dieu a confié la lampe de l'intelligence de la laisser s'éteindre faute d'aliments". C'est ce que les membres de notre cercle épiphanien ont heureusement compris et toutes, sans nous surcharger l'esprit de mots stériles, nous tâchons d'acquérir des idées claires et d'avoir selon le mot de Montaigne: "La tête bien faite, plutôt que bien pleine".

Mlle Marie-Anne Landry lit ensuite son travail très élaboré: "Que penser du reproche de trop grande émancipation adressé à la jeune fille de notre époque?" Avec une justesse d'idées qui nous captive, la conférencière fait le bilan des conditions de vie un peu anormales, il est vrai, mais inéluctables pourtant réservées à la jeune fille moderne. Par un raisonnement serré et des réflexions très personnelles, Mlle Landry prouve qu'avec de la modération et une vertu éclairée, la jeune fille "20e siècle" peut opposer son veto à toutes les sollicitations néfastes qu'elle coudoie et s'en faire un tremplin de l'idéal. Je me reprocherais de ne pas reproduire ici la riche pensée qui termine ce travail: "Le bonheur vrai, plein, large, parfumé, je vais vous rappeler où il se trouve: c'est dans l'acceptation de la volonté divine, dans la perfection du devoir d'état et dans la charité rayonnante!"

Les fleurs sont de toutes les fêtes dit-on... elles ne manquèrent pas hier: fleurs de poésie, de littérature, de sainteté ont mêlé leurs délicieux parfums au cours de la soirée et même, par anticipation, toute une gerbe d'ardentes roses patriotiques nous fut offerte par Mlle Emérentienne Mercier. Cette dernière, avec tout l'art et la distinction qui la caractérisent, récita: "Les Roses de Dollard", nous laissant sous le charme d'une diction parfaite et d'une fidèle interprétation des sentiments exprimés dans ce morceau choisi.

L'auditoire fut conduit par le choeur de chant de notre maison aux bords enchanteurs de "La Fontaine de Caraouet" et la pureté des jeunes voix de nos élèves nous donna l'illusion d'entendre le "gloublou" cristallin de ces eaux qui "coulent sous de vertes voûtes".

Vint ensuite la pièce de résistance de la soirée; nous eûmes le vif plaisir d'entendre notre docte historien et critique, M. le curé Georges Robitaille, membre de la Société Royale du Canada, établir d'abord un lumineux parallèle entre les vénérables Mères Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys, faisant ressortir avec une maîtrise et une richesse de documentations qui nous laissent dans l'étonnement, la supériorité de l'incomparable fondatrice des Ursulines. En second lieu, nous assistons à un magistral exposé par le menu et, avec quelle admirable précision! de tous les détails concernant la vie au foyer et la vie au couvent de Marguerite Bourgeoys. L'entretien si prenant de l'illustre conférencier nous fut un véritable régal intellectuel et nous ne pûmes réprimer un sentiment de noble fierté à la pensée d'avoir pour pasteur de l'Epiphanie, ce chercheur infatigable et consciencieux de la vérité historique comme on en souhaiterait beaucoup à la nation canadienne.

M. Edouard Majeau, maire de l'Epiphanie et préfet du comté de L'Assomption, est alors invité à adresser la parole. Un sens très pratique, un grand coeur ami du bien sous toutes ses formes et désireux de l'avancement d'un chacun, fit trouver à notre respectable et très estimé magistrat, avec des félicitations sincères pour le beau travail des membres du cercle, des conseils fort judicieux adressés aux jeunes pour les engager à se cultiver au point de vue intellectuel et même artistique. Signalons l'opportune insistance de M. le Maire pour ne pas fausser le rôle de la radio en nous en faisant un prétexte de négligence pour l'étude du chant et de la musique.

Le chant de notre hymne national: "O Canada" termina notre délicieuse séance.



● La soupe de bon goût, la soupe pour vous! Chaque paquet vous donne 4 grosses portions d'une soupe dorée, délicieuse, qui a le goût du poulet.

Vous apprécierez sa commodité et sa rapidité. Vous ajoutez simplement le contenu du paquet à 4 tasses d'eau bouillante . . . vous faites cuire pendant 7 minutes . . . et vous avez une soupe délicieuse, appétissante. Partout, les cuisinières s'accordent à dire que le mélange Lipton, soupe aux nouilles, donne une soupe comparable à la meilleure soupe cuite lentement chez soi.

Et n'oubliez pas, il n'y a pas de disette de mélange Lipton, soupe aux nouilles. Vous pouvez en acheter autant de paquets que vous désirez. Demandez-en plusieurs paquets à votre épicier dès aujourd'hui.

Pour obtenir de bons oeufs

Les oeufs sont un produit périssable, ce qu'ignorent malheureusement certains producteurs non spécialisés. Un oeuf frais est un mets délicieux et nourrissant, mais il suffit d'un mauvais dans une douzaine, pour éloigner la clientèle. Conservez-les bons à partir du poulailler jusqu'à la table du consommateur. Avec l'arrivée des chaleurs, les oeufs sont encore plus exposés à se détériorer. Alors prenez les précautions voulues.

Voici à ce sujet quelques suggestions aux aviculteurs:

1 — Ne vendez que des oeufs non fécondés;
2 — Servez des aliments sains et une ration équilibrée aux poules pondeuses;
3 — Empêchez les oeufs d'être souillés:
   a) En fournissant un nid pour 5 poules;
   b) En ne laissant sortir les poules que vers midi lorsque le terrain est humide;
   c) En gardant le poulailler et les nids propres;
4 — N'endurez pas de poules couveuses sur les nids;
5 — Ramassez les oeufs au moins deux fois par jour;
6 — Conservez-les dans un endroit frais et pas trop sec;
7 — Refroidissez-les avant de les emballer;
8 — Classifiez-les suivant la grosseur et, si possible, la couleur;
9 — Expédiez-les deux fois par semaine;
10 — Protégez-les de la chaleur lors de l'expédition;
11 — Evitez les chocs durant le voyage;
12 — Ne vendez qu'aux acheteurs capables de les entreposer dans un endroit convenable.

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment l'industrie de la pulpe et du papier protège notre santé



LES ALIMENTS SAINS PROTÈGENT LA SANTÉ.
LA CAMPAGNE LANCÉE PAR LE GOUVERNEMENT A POUR BUT DE GARDER LES CANADIENS EN BONNE SANTÉ.

MAIS LE PAPIER PROTÈGE LES ALIMENTS.
ENVELOPPÉS DE PAPIERS SPÉCIAUX, LE PAIN RESTE FRAIS, LES VIANDES SE CONSERVENT; ET LE LAIT EST PROTÉGÉ PAR DES BOUCHONS DE PAPIER.

MÊME EN TEMPS DE PAIX, le papier et le carton sont indispensables dans les épiceries pour l'empaquetage, l'emballage, l'expédition. La rareté du ferblanc accroît encore aujourd'hui l'importance du papier pour la protection de la santé nationale. Et ce n'est là que l'un des nombreux services nécessaires que rend notre industrie au pays en guerre.

En temps de paix, la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER
972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Quart d'heure des malades

Le quart d'heure des malades institué par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal aura lieu le premier vendredi du mois, 4 juin, à 5 hres du soir sur le réseau de Radio-Canada (poste CBF). Le R. P. Louis Lalande, s.j., donnera la causerie. Les parents et les amis des malades sont priés de leur faciliter l'audition de cette émission.

LA RELIGION EN RUSSIE

L'annuaire pontifical pour 1943 vient de paraître. Il contient la liste de tous les sièges épiscopaux avec les noms des évêques. Rien pour l'U. R. S. S. n'est changé. Les six provinces ecclésiastiques, établies jadis en Russie, restent sans chefs et il en est de même des treize administrations apostoliques, crées en 1936 par le Vatican lorsque les communistes s'opposèrent à la présence de tout évêque sur le territoire russe. Même si on compare cet annuaire avec celui de 1941, il y a régression, car le prêtre qui administrait alors les territoires de Kozan et Samara est maintenant inscrit comme exilé en Lithuanie.

TABLEAU D'HONNEUR

ECOLE STE-ANNE

9e année: . . . . Marguerite DALCOURT
. . . . Thérèse BARRETTE
8e année: . . . Gabrielle PERREAULT
. . . Marie-Laure CARRIERE
7e année: . . . . Georgette RONDEAU
. . . . . Aline POIRIER
6e année: . . . . . Hélène POIRIER
. . . . . Lucille VALOIS
5e année: . . . Madeleine BEAUDOIN
. . . . . Denise GOULET
4e année: . . . . Suzanne BRISSON
. . . . Madeleine CLERMONT
3e année: . . . . . Lucile HOULE
. . . Madeleine HILLMAN
2e année: . . . . Raymonde ROBERGE
. . . . Paule L'HEUREUZ
1e année: . . . . Paulette BREAULT
. . . . Violette BEAUDRY

ECOLE PAROISSIALE

10e année : . . . Gisèle SAINT-JEAN
. . . . Rolande FORGET
9e année : . . Angéline DESROSIERS
. . Madeleine BOURASSA
8e année : . . . . Viola LAUZON
. . . . Simone POIRIER
7e année : . . . . Pierrette LAFOND
. . . . Madeleine ROGER
7e année B: . . . . Simone BLAIS
. . . . Claire LEVESQUE
6e année : . . . Claire LEVESQUE
. . . . Maria BOISJOLI
5e année A: . . . Georgette BOUCHER
. . . . Denise BARRETTE
5e année B: . . . . Roberte FOREST
. . . . Thérèse TESSIER
5e année C: . . . . Anita DUPUIS
. . Monique BOUCHARD
4e année A: . . . Gervaise MARTEL
. . Jeannine CORNELLIER
4e année B: . . . Carmen MARCHAND
. . . . Renée LAPORTE
3e année : . . . . Gaétane BACON
. . . Marina ROBILLARD
2e année : . . . . Denise LAPIERRE
. . . . Lise LAURIN
1e année : . . . . Raymonde LEBEAU

ECOLE LAJOIE

Filles

4e année: . . . . Pauline COULOMBE
3e année: . . . . Yvette COULOMBE
2e année: . . . . Monique EMOND
1e année: . . . . Reina LEMIRE

Garçons

3e année: . . . . Guy BAZINET
2e année: . . . . Laurent PELLETIER
1e année: . . . . Serge MASSE





Cinquième assemblée annuelle des membres de la Coopérative des Tabacs Laurentiens

Le 15 mai courant, avait lieu aux établissements de la Coopérative des Tabacs Laurentiens, la cinquième assemblée annuelle des actionnaires. Des producteurs venus de tous les centres de culture de tabac à cigarettes étaient présents.

Le président de notre Coopérative, M. J.-B. Toutant, souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les membres. En un langage clair et choisi, il souligne les devoirs d'un bon coopérateur, ce qu'il doit à sa Société et ce que celle-ci attend de lui.

Puis, il brosse un sobre tableau de la naissance, de l'organisation et des progrès de la Coopérative des Tabacs Laurentiens. Il énumère les nombreux services mis à la portée des sociétaires et insiste sur la nécessité et les avantages qu'il y a pour eux de s'en prévaloir.

"Ces services, ajoute-t-il, que nous mettons à votre disposition sont organisés dans le but de vous venir en aide dans tous les domaines et vous faire réaliser tous les avantages que la Coopérative apporte à ceux qui l'appuient pleinement. Notre Société est encore jeune, elle ne fait que débuter et déjà ses réalisations sont nombreuses et ses succès marquants. Gardons-nous d'exiger trop d'elle! Sachons, avec gratitude, reconnaître les avantages qu'elle offre et les nombreux services qu'elle nous rend".

M. Toutant termine en soulignant la présence de MM. Henri-C. Bois, nouveau gérant de la Fédérée; J.-F. Desmarais, gérant sortant de charge et Henri Beauregard, chef de la comptabilité et vérificateur de nos livres.

M. J.-M.-G. Racine, gérant, présente ensuite le rapport financier pour l'année fiscale se terminant le15 avril 1943. M. Racine en explique les principaux items et met en relief le profit réalisé, soit $15,260.07. Il engage les membres à continuer d'appuyer leur Société et à lui faire confiance et les assure qu'en retour, cette dernière répondra pleinement à tout ce qu'ils en attendent.

M. Racine soumet des projets importants, lesquels sont étudiés et discutés par l'Assemblée. Des résolutions intéressantes pour les membres sont adoptées à l'uanimité. Toutes ces résolutions avaient été préparées avec le plus grand soin et ont pour but de soulager le plus possible le producteur en lui permettant de traverser avec plus de facilité les difficultés nombreuses des temps présents.

Pour l'élection des officiers pour 1943-44, les trois directeurs sortant de charge sont réélus à l'unanimité. Le Bureau de Direction est composé comme suit: MM. J.-B. Toutant, président, Trois-Rivières; J.-B. Lasalle, vice-président, de St-Thomas; Albert Baril, directeur, Notre-Dame de Lourdes; Joseph Coulombe, directeur, St-Thomas; Antonio Chaput, directeur, Joliette; Philippe Beauparland, directeur, Lanoraie; Josaphat Alary, directeur, Ste-Mélanie.

Outre MM. Henri-C. Bois, gérant de la Fédérée, J.-F. Desmarais et Henri Beauregard, nous remarquions la présence de MM. Anthime Charbonneau, agronome régional; Conrad Turcot, spécialiste en tabac; Maurice Beaudry et Julien Richard, instructeurs.

Cette assemblée annuelle, qui est la cinquième depuis la fondation, fut un réel succès. Les coopérateurs ont pris connaissance une fois de plus de la marche progressive de leur Société. Ils entendent continuer à se serrer les coudes afin de mener à bonne fin l'oeuvre si bien commencée.

Jean BORDELEAU, secrétaire.

Pour les poussins

Si l'on ne trouve pas d'aliments à poussins dans le commerce qu'on les prépare soi-même dit le Ministère fédéral de l'Agriculture. Les bons grains ne manquent pas et l'on peut très bien élever les poussins avec des grains moulus complétés par des aliments protéiques produits sur la ferme.

Les oeufs inféconds, cuits durs, mélangés avec de la mie de pain ou des grains moulus, font un excellent aliment pour les poussins, de même que le lait caillé traité de la même façon; s'il n'y a pas assez de lait pour que l'on puisse en faire de caillé, on peut s'en servir pour humecter les grains, et en donner comme breuvage aux poussins. On peut faire cuire des issues de pois sons et d'animaux et mélanger la soupe et les aliments solides avec des grains moulus pendant la période du premier âge, après quoi les poulets se contenteront des grains et de bonne verdure.

Quand il est nécessaire de suivre ces méthodes, il faut avoir soin de ne donner que ce que les poussins peuvent manger en peu de temps; on videra complètement les auges au bout d'une heure. Quand on suit ce mode d'alimentation il faut donner quatre à six repas par jour. Laissez les poulets courir dehors, où ils peuvent trouver de la verdure et du soleil. Ajoutez de l'huile de poisson vitaminée à la ration au commencement de la saison.

Augmentation dans les conserves de légumes

La quantité de conserves de légumes fabriquées en 1942 a été de 16,547,776 caisses contre une moyenne de six ans de 9,084,529 caisses. Ces chiffres sont donnés dans le rapport annuel de la section des conserves de la Division des fruits et des légumes au Ministère fédéral de l'Agriculture. La quantité de pois dans les conserves de 1942 dépassait toutes les précédentes; elle était de 3,671,436 caisses. Le blé d'Inde, qui était de 1,746,950 caisses en 1941 est passé à 1,810,991 caisses en 1942. La mauvaise température et le manque d'aide sont la cause d'une forte diminution dans les conserves de tomates et le jus de tomates — 2,228,247 caisses de tomates en 1942 contre 3,339,498 caisses en 1941, et 2,014,172 caisses de jus de tomates en 1942 contre 2,538,684 en 1941.

La quantité de fruits mis en conserves était exceptionnelement bonne si l'on tient compte du fait qu'il ne s'est pas fait de conserves ni de compotes de pommes à cause des restrictions sur les contenants, une évaluation préliminaire la met à 1,815,000 caisses soit un peu moins que la moyenne de six ans (1936-1941) qui était de 1,901,268 caisses. En 1942 il s'était fabriqué au total 185,000 caisses de jus de pommes fortifié pour les forces armées.

La production de confitures pures a diminué en 1942 à cause de la rareté de la pulpe de fruits, et particulièrement de fraises et de framboises.

La fabrication de soupes en conserves a diminué à cause des restrictions sur le fer blanc. La diminution se chiffre par 1,000,000 de caisses en 1942. Il ne s'est mis en conserves que de petites quantités de betteraves, de carottes et de fève en 1942, et elles étaient destinées aux cantines de l'armée, de la marine et de l'aviation.

Un bon ajustage du collier

PREVIENT LES BLESSURES

Les semailles marquent, sur la ferme, le début de la période des gros travaux. Les chevaux qui, depuis quelques mois, travaillaient peu se verront maintenant astreints à un dur labeur. Or les cultivateurs savent qu'un cheval blessé durant les semences est un animal qu'il faut ménager, souvent même laisser au repos, au moment où il a son maximum d'utilité. Il est donc important de prévenir les blessures de harnachement.

Le collier mal ajusté est la principale cause de ces blessures. La forme et la direction de l'épaule varient chez les chevaux et l'ajustage du collier est d'autant plus difficile. Lorsque l'épaule est droite, par exemple, le collier fait pression sur la crinière. Les crochets des traits se trouvent alors trop bas, le collier perd son point d'appui normal et occasionne des blessures à la pointe de l'épaule et au bord supérieur de l'encolure.

La finesse de la peau chez les jeunes chevaux non entraînés peut être la cause de blessures. Pour durcir les épaules d'un poulain ou d'un cheval inactif depuis un certain temps, on les lave à l'eau salée une ou deux fois par jour, pendant une quinzaine de jours. Un simple lavage à l'eau froide, après la journée durcit aussi la peau. On assèche les épaules après le traitement.

L'amaigrissement peut être cause de blessures. L'état d'embonpoint du chaval varie durant les gros travaux et un collier bien ajusté au début peut devenir grand après quelques semaines de travail. Il faut donc faire de temps en temps les corrections qui s'imposent si l'on veut prévenir les blessures.

Supprimons les colliers trop lourds et les colliers défectueux, mal rembourés, qui présentent des endroits durs ou qui sont mal réparés. Les uns et les autres sont une cause fréquente de lésions aux épaules. Les colliers seront nettoyés souvent; grattez avec un couteau les poils et la sueur, puis lavez à l'eau et au savon. L'observation de ces petits détails permettra au cultivateur de tirer un meilleur rendement de son attelage.

Ottawa, 22 mai, 1943

LE RATIONNEMENT DE LA

VIANDE

ENTRE EN VIGUEUR LE 27 MAI

A compter du 26 mai à minuit, un consommateur ne peut légalement acheter des viandes rationnées et personne ne peut vendre des viandes rationnées à un consommateur sauf sur remise de coupons valables de rationnement.

QUELLES SONT LES VIANDES RATIONNÉES?
Le bœuf, le veau, le porc, le mouton et l'agneau.

QUELLES SONT LES VIANDES QUI NE SONT PAS RATIONNÉES?
La volaille et le poisson ne sont pas rationnés. Les viandes "de choix" telles que le cœur, la langue, le foie, les rognons, le cervelle et le ris de veau ou d'agneau ainsi que les saucisses cuites telles que les saucisses wieners et le saucisson de Bologne ne sont pas rationnés. Les morceaux de viande contenant 50% ou plus d'os tels que les bouts de côtes, les queues de bœuf et les pattes de cochon ne sont pas rationnés.

QUELLE QUANTITÉ DE VIANDE RATIONNÉE AI-JE DROIT D'ACHETER?
Une moyenne de 2 livres par personne par semaine. Vous obtenez moins de viande qui ne contient pas d'os et plus de viande qui contient beaucoup d'os. Voir le tableau des valeurs de coupons ci-dessous.

QUELS COUPONS DOIS-JE UTILISER EN ACHETANT DE LA VIANDE?
Les coupons bruns supplémentaires "A" de votre carnet de rationnement no 2 que vous utilisez actuellement pour acheter le thé, le café, le sucre et le beurre.

COMBIEN DE FOIS PUIS-JE ACHETER DE LA VIANDE?
Deux coupons deviennent valables chaque jeudi. Les deux premiers coupons no 1 deviennent valables le 27 mai. Chaque coupon vous donne droit à la moitié de la ration d'une semaine. Voir le tableau ci-dessous.

POUR COMBIEN DE TEMPS LES COUPONS SONT-ILS VALABLES?
Les coupons qui deviennent valables avant le 15 du mois sont bons jusqu'à la fin de ce mois. Les coupons valables, le ou après le 1er du mois, sont bons jusqu'à la fin du mois suivant.

SUIS-JE TENU D'UTILISER LES DEUX COUPONS À LA FOIS OU AU MÊME MAGASIN?
Non. Vous pouvez utiliser un coupon en tout temps durant la période qu'il est valable et dans le magasin de votre choix.

PUIS-JE ACHETER UNE SEULE ESPÈCE DE VIANDE RATIONNÉE AVEC UN COUPON?
Non. Vous pouvez acheter n'importe quelle viande rationnée que vous pouvez obtenir et autant d'espèces de viande que vous voulez pourvu que la quantité ne dépasse pas la valeur du coupon.

VALEUR DES COUPONS DE VIANDE

CATÉGORIE A — ½ LB PAR COUPON

VIANDES FUMÉES
Bacon (dos) (tranché et sans couenne)
Bacon (flanc) (tranché et sans couenne)
Bacon (flanc) (tranché avec couenne)

PORC - SALÉ
Dos désossé
(tranché, non fumé ni cuit)

VIANDES CUITES
Gros bout d'épaule (désossé)
Jambon (désossé)
Tous les morceaux non cuits de la Catégorie "B" quand ils sont cuits.

CATÉGORIE B — ½ LB PAR COUPON

BOEUF - FRAIS ou SALÉ
Rôti ou bifteck de paleron (désossé)
Bifteck de flanc (désossé)
Viande du jarret de derrière (désossé)
Bifteck Minute et en cubes (désossé)
Cou (désossé)
Côte roulée (désossée)
Bifteck ou rôti de ronde (avec os)
Pointe de surlonge (désossée)
Boeuf à ragoût (désossée)
Filet

AGNEAU ou MOUTON - FRAIS
Quartier du devant (désossé)

VEAU - FRAIS
Côtelettes et filets (avec os)
Devant, roulé dans la coiffe (désossé)
Cuisseau, roulé dans la coiffe (désossé)
Ronde (avec os)
Veau à ragoût (désossé)
Filet

PORC - FRAIS
Dos (désossé)
Flanc (désossé)
Gros bout d'épaule (avec os)
Jambon (désossé)
Jambon, morceau du centre (avec os)
Epaule genre pique-nique (désossée)
Epaule genre pique-nique sans couenne (désossée)
Filet

PORC - SALÉ
(non fumé ni cuit)
Dos (désossé)
Flanc (désossé)
Gros bout d'épaule roulé et attaché (cottage) (désossé)
Jambon gros bout roulé et attaché (désossé)
Jambon, tranches du centre (avec os)
Porc roulé (désossé)
Epaule roulée (désossée)

PORC - FUMÉ
Bacon-dos (au morceau, désossé)
Jambon gros bout d'épaule roulé genre "cottage" (désossé)
Jambon, bout de jarret enlevé (avec os)
Jambon, couenne enlevée (désossé)
Jambon, gros bout d'épaule genre pique-nique (désossé)
Porc roulé (désossé)
Bacon de flanc (au morceau)

VIANDES CUITES
Tous les morceaux non cuits de la catégorie "C", quand ils sont cuits

CATÉGORIE C — 1 LB PAR COUPON

BOEUF - FRAIS ou SALÉ
Pointe de poitrine (désossée)
Flanc (désossé)
Viande du jarret du devant (désossé)
Jarret du devant (morceau du centre avec os)
Bifteck à la Hambourg
Milieu de poitrine (désossé)
Bifteck ou rôti Porterhouse (avec os)
Rôti ou bifteck de côtes (avec os)
Croupe (ronde et carrée, avec os)
Bifteck ou rôti de surlonge (avec os)
Rôti de haut de côte (avec os)
Bifteck ou rôti T-bone (avec os)
Bifteck ou rôti d'aloyau (avec os)

AGNEAU ou MOUTON - FRAIS
Côtelettes de filet, centre (avec os)
Longe, flanc, rognons et suif enlevés (avec os)
Petits pâtés faits de cous et flancs (désossés)

VEAU - FRAIS
Palette (avec os, cou, épaule et jarret enlevés)
Côtelettes de filet (centre, avec os)
Petits pâtés faits de jarrets, cous, flancs (désossés)
Rôti d'épaule (avec petit os)
Croupe (avec os)
Surlonge, rôti ou côtelette (avec os)

PORC - FRAIS
Porc de flanc (avec os)
Jambon, gros bout d'épaule (avec os)
Jambon, bout du jarret (avec os)
Jambon paré (avec os)
Longe, côtelettes du centre (avec os)
Longe, morceaux du centre (avec os)
Longe, morceaux des bouts (avec os)
Longe en entier (avec os)
Epaule, genre pique-nique, jarret laissé ou enlevé (avec os)

PORC - SALÉ
Jambon, gros bout d'épaule (avec os)
Jambon, bout du jarret (avec os)
Jambon entier (avec os)
Epaule, genre pique-nique, jarret laissé ou enlevé (avec os)

PORC - FUMÉ
Jambon, bout du jarret (avec os)
Jambon entier (avec os)
Epaule, genre pique-nique, jarret laissé ou enlevé (avec os)

VIANDES - CUITES
Tous les morceaux non cuits de la Catégorie "D", quand ils sont cuits

CATÉGORIE D — 1½ LB PAR COUPON

BOEUF - FRAIS ou SALÉ
Rôti de palette (avec os)
Pointe de poitrine (avec os)
Rôti de paleron (avec os)
Jarret du devant (en entier ou le haut du jarret, avec os)
Cou (avec os)
Milieu de poitrine (avec os)
Rôti d'épaule, petit os (avec os)
Saucisse fraîche
Bas de côtes à braiser (avec os)

AGNEAU ou MOUTON - FRAIS
Flanc (avec os)
Devant (avec os)
Derrière (avec os)
Gigot (avec os)
Filet (avec flanc et os)
Rack (avec os)
Côtelettes (Rib Chops) (avec os)

VEAU - FRAIS
Poitrine (avec os)
Flanc (avec os)
Jarret du devant (avec os)
Jarret de derrière (avec os)
Cuisseau (partie du jarret, avec os)
Cuisseau entier (avec os)
Longe (avec flanc et os)
Cou (avec os)
Côtelettes (Rib Chops) (avec os)
Rack (avec os

PORC - FRAIS
Jarret (avec os)
Saucisse fraîche

PORC - SALÉ
Jarret (avec os)
Mess (avec os)
Longes brutes en morceaux (avec os)

PORC - FUMÉ
Jarret (avec os)

LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE ET LES CULTIVATEURS

Les cultivateurs conservent le droit d'abattre leurs bestiaux pour en consommer la viande mais à la fin de chaque mois ils devront remettre au Bureau local du rationnement un coupon par deux livres de viande consommée et provenant de leurs fermes. En aucun cas les cultivateurs ne sont tenus de remettre plus de la moitié des coupons valides chaque mois pour la viande provenant d'animaux abattus sur leurs fermes.

L'autre moitié des coupons de rationnement peut être employée par les cultivateurs pour leurs achats habituels de viande, selon les valeurs de coupons mentionnées dans le tableau ci-haut.

Les cultivateurs qui font boucherie peuvent fournir de la viande à d'autres cultivateurs pour leur consommation personnelle. Les "Coopératives d'abattage" locales sont aussi permises. Les cultivateurs qui vendent de la viande à d'autres cultivateurs ou à des "Coopératives d'abattage" devront exiger des coupons de rationnement au taux de 1 coupon par deux livres de viande, poids brut. Vous pouvez vous procurer des enveloppes adressés et affranchies pour envoyer vos coupons à votre Bureau local du rationnement.

VIANDE DE CONSOMMATION EN ENTREPÔT

Jusqu'au 30 juin, tous les consommateurs, y compris les cultivateurs, qui gardent de la viande en entrepôt, devront produire une déclaration écrite au plus proche bureau du Service du rationnement, mentionnant toute quantité de viande rationnée qu'ils gardent en entrepôt et dont le poids excède 8 livres par personne vivant sous leur toit. Les déclarations doivent être accompagnées de coupons provenant du Carnet de rationnement du propriétaire de cette viande et des carnets des autres membres de sa famille, équivalant à la quantité de viande déclarée en entrepôt, au taux de 1 coupon par deux livres de viande de n'importe quelle catégorie mentionnée ci-haut.

Celui qui garde de la viande en entrepôt n'est pas tenu de remettre plus de 50% de ses propres coupons de viande et ceux de sa famille. Les personnes qui gardent de la viande en entrepôt ont le droit de conserver pour leurs achats au détail un coupon de chaque paire portant des numéros identiques.

AVIS AUX COMMERÇANTS DE VIANDE

A partir du 27 mai prochain, les détaillants de viande devront exiger des coupons pour toute viande rationnée qu'ils vendront. Ils n'auront pas besoin de remettre des coupons à leurs fournisseurs pour la viande qu'ils achèteront avant le 10 juin. Ils pourront ainsi se constituer un stock adéquat. Un bulletin spécial donnant des détails complets sur le rationnement de la viande sera envoyé incessamment à tous les marchands de victuailles.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Cultivateurs • **Cultivateurs**

Où prendre l'argent

- Pour intensifier votre culture comme l'exige la guerre et le demande le gouvernement.
- PRODUIRE DAVANTAGE signifie: grains de semence, engrais chimiques, machines aratoires, etc . . .
- EMPRUNTEZ CHEZ VOUS DE L'ARGENT DE CHEZ VOUS.
- Les Caisses populaires de Berthier - Joliette - L'Assomption - Montcalm ont un actif de UN MILLION ET DEMI et plus de $400,000. en caisse.
- Elles peuvent vous fournir le crédit dont vous avez besoin.
- Elles sont fondées pour cela.

Encouragez votre Caisse populaire

- Votre caisse paiera des intérêts supérieurs à ses déposants.
- Vous aiderez aux vôtres et à vous-mêmes.

Vous aiderez l'agriculture

Signé: LES GERANTS DES

CAISSES POPULAIRES

des comtés de Joliette, Berthier, l'Assomption et Montcalm

CHEZ

Ls Desrochers & Fils

Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour construction et amélioration INSUL-BRIC pour lambrisser votre maison. — PLANCHE ISOLANTE. — INSUL-BOARD, — TEN-TEST, — GYPROC, — PAPIER A BARDEAUX ou à couverture de toutes sortes. VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX, et vous aurez le meilleur prix.



La Céréale Chaude dont TOUS RAFFOLENT au Déjeuner— et tellement Nourrissante!



SI C'EST OGILVIE— C'EST BON!

The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

ST-MICHEL DES SAINTS

(D.N.C.) — BAPTEMES. — Le 29 avril, Joseph-Alcide - Claude - Albert, fils de M. et Mme Léo Richard (Alma Bellerose). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Beaulieu. — Abbé P. Robillard.

— Le 2 mai, Marie - Luce - Louise, enfant de M. et Mme Romain Beauséjour (Rosa Benoît). Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Beauséjour. — Abbé P. Robillard.

— Le 3 mai, Joseph - Bertrand-Ozias - Jacques, fils de M. et Mme Moise Gouger (Florence Provost). Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Baillargeon. — Abbé P. Robillard.

— Le 7 mai, Joseph - Normand - Robert, enfant de M. et Mme Irénée Baribeau (Thérèse Millette). Parrain et marraine: M. et Mme Armand Baribeau. M. Baribeau représenté par M. Louis Bellerose. — Abbé Robillard.

— Le 10 mai, Joseph - Etienne-Denis - Marcel, enfant de M. et Mme Martial Plante (Léonne Lanoue). Parrain et marraine: M. et Mme Etienne Racine. — Abbé Robillard.

* * *

DECES — Le 12 mai, eurent lieu les funérailles de M. Joseph Lavallière, décédé à sa demeure après une longue maladie, âgé de 69 ans. Il laisse dans le deuil son épouse (Marie Béland); ses fils : Fortunat et Ozias; sa fille: Mme veuve Johnny Lefrançois.

Nos sympathies à la famille.

— Le 1er mai est décédée aux Etats-Unis, à sa demeure, Mme Alcibiade Ménard (Florina Provost) à l'âge de 59 ans et 9 mois. Elle laisse pour la pleurer son époux: Alcibiade Ménard; deux filles: Mmes William Roux (Jeannette) et Josaphat Brûlé (Simonne); 5 fils: Guy, Henri, et Lucien, tous de Forge Village et Raoul;; ses soeurs Mmes Joseph Dubé (Rébecca); Louis Marcil (Marie-Anne), de St-Michel des Saints: Siméon Boucher (Alvarée) de Montréal; ses frères: Joseph, Romulus, Napoléon, de St-Michel des Saints et Georges, de Forge Village; 11 petits - enfants; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

La défunte était dame de Ste-Anne et de l'Union de Prière de St-Michel des Saints, ainsi que des Artisans Canadiens-Français.

Les funérailles ont eu lieu, le mardi, 4 mai en l'église Ste-Catherine. Son service fut célébré par M. l'abbé Charles Donney, assisté des abbés Walter Flaherty, comme diacre et Charles Donney, sous-diacre.

Le choeur de chant, sous la direction de Mlle Monica Kelly, rendit une messe en chant grégorien.

Une délégation du Club des Dames Franco - Américaines de Westford était représentée par six dames. Le Club des hommes était représenté par six hommes, dont MM. Eugène Provost, Edouard Moose, Napoléon Roux, etc.

Les porteurs étaient: MM. Freddy Gagnon, Henri Côté, Aldéric Cantara, Roméo Cantara, Emile Cantin et Gérard Provost.

De nombreuses offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs et sympathies furent offerts à la famille.

Au cimetière, M. le curé Condon, récita les dernières prières, sur la fosse.

Nos sympathies à la famille.

Mmes Louis Marcil et Honorius Champoux, ainsi que Mlle Bernardine Ménard, de St-Michel des Saints, et Mlle Annette Marcil, de Montréal, sont allées aux funérailles de Mme Alcibiade Ménard, à Forge Village, Mass., dernièrement.

* * *

M. et Mme Charles Frappier, M. et Mme Georges Frappier, de Montréal, étaient de passage ici en fin de semaine.

* * *

Les routes sont ouvertes à la circulation depuis le 10 mai dernier.

* * *

Le 17 mai, en l'église paroissiale fut chanté le service anniversaire de M. Michel Ferland, fils de M. et Mme Arthur Ferland.

* * *

CONCOURS DU MOIS D'AVRIL
AU COUVENT

Srs des SS. CC. de J. et M.

9e année: Simonne St-Georges 97.7
8e année: Jules Plante 89.3
7e année: Jeanne d'Arc Hay 96
6e année: Laurent Landreville 93
5e année: Paul Laforest 92.7
4e année: Jean-Guy Desroches 90
3e année: Lise Plante 94.5
2e année: Louise Archambault . . T. B.
1e année: Micheline Hétu . . . . . T. B.

NOUVELLES DE LAVALTRIE

(D.N.C.) — MARIAGE — Le 22 mai, Mlle Alexina Hénault, fille de M. Louis Hénault, et de Angélina Pelletier de cette paroisse unissait ses destinées à M. Dominique Savignac, fils de M. Napoléon Savignac et de feu Alphonsine Olivier, de St-Thomas. Les Enfants de Marie ont fait les frais du chant, l'épouse étant une Enfant de Marie.

* * *

DECES — Le 18 mai eurent lieu les funérailles solennelles de Mme Ephrem Pelletier. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au service, chanté par son petit-fils, le R. Père Paul-Emile Pelletier, o.m.i.

* * *

Les paroissiens de Lavaltrie sont heureux d'offrir leurs meilleurs voeux à leur vénéré Pasteur à l'occasion de son 67ème anniversaire de naissance.

On a fait coincider ce mémorable événement avec la 1ère communion des enfants, précédée d'une retraite générale pour tous les enfants de la paroisse.

A la clôture de cette retraite, les élèves de l'école du village offraient leurs voeux à leur dévoué Curé.

Saynètes, chants, préparés par les religieuses composaient le programme de cette fête intime à la salle paroissiale.

M. Elisée Boisjoli, président de la Commission scolaire, M. le vicaire, plusieurs parents des élèves et les enfants de la retraite partageaient cette joie familiale.

A l'issue de la séance, M. le Curé adressa quelques mots de reconnaissance et voulut prolonger la fête par un congé très bien accueilli de l'enfance.

Vendredi matin, notre vénérable Pasteur attendait ses petites brebis au pied de l'autel. Il donna pour la première fois Jésus-Hostie à 17 petites âmes pures. Il les reçut du scapulaire, et lut l'acte de consécration au Sacré-Coeur et à la Sainte Vierge.

Ces moments de bonheur restent mémorables, le souvenir à jamais les perpétue!

* * *

EN VISITE — Le R. Père Bertrand Pelletier, P.B., est venu passer quelques jours de repos chez ses parents, M. et Mme Joseph Pelletier.

* * *

Le service d'autobus de la Compagnie Provinciale de Transport est de nouveau organisé pour desservir notre population, à la satisfaction générale.

NOUVELLES DE STE-ELISABETH

(D.N.C.) — DECES — Le 23 mai décédait à la demeure de son fils, Mme Joseph Fafard (Virginie Tessier), à l'âge de 80 ans.

Ses funérailles eurent lieu en notre paroisse, mardi, le 25 mai. Le service fut chanté par le R. P. Georges Lévesques, des Pères Blancs de Québec, assisté de MM. les abbés Max. Piette et Ans. Rondeau. Des messes furent dites aux autels latéraux par le R. P. Edouard Fafard, Père Blanc, fils de la défunte, et par M. le curé Hector Ferland.

La chorale rendit la messe funèbre de Perosi et à l'issue du service le R. Fr. Jean de Brébeuf, c.s.c., neveu de la défunte, exécuta le Pie Jesu, de Boyer.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille Fafard et en particulier à notre concitoyen M. Eugène Fafard.

* * *

SEANCE — Les RR. Soeurs de la Providence ont présenté au public, au profit de leurs oeuvres la pièce: Jésus à Béthanie ou Repentir et Joie ainsi qu'une petite comédie intitulée: "Le langage du bois".

Nous félicitons de tout coeur les jeunes artistes qui ont exécuté admirablement chacune des parties du programme de cette soirée intéressante et instructive.

Nous remercions, — au nom des religieuses, — tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée de charité.

* * *

SUCCES EN MUSIQUE — La semaine dernière, deux élèves de notre pensionnat se présentaient au Conservatoire Royal de Montréal pour un examen en musique.

Mlle Louise Masse subit l'examen pour la Licence et obtint la note de 95%; Mlle Thérèse Gauthier passa l'examen pour le diplôme Intermédiaire et décrocha la note de 90%.

Toutes deux sont les élèves de la R. Sr Gabrielle de l'Incarnation.

Nos félicitations aux nouvelles diplômées ainsi qu'à leur maitresse.

* * *

SPORT — Malgré toutes les difficultés et le rationnement, Ste-Elisabeth espère encore cette année faire du base-ball.

Les organisateurs se sont assemblés dimanche dernier et se sont entendus pour paintenir une équipe qui pourra farie face aux équipes des paroisses environnantes.

Il importe de maintenir le moral et d'occuper les loisirs de nos jeunes gens durant l'été; nous comptons sur la collaboration de tous les paroissiens à cette oeuvre qui a sûrement son importance.

Bienvenue aux visiteurs!

A ST-NORBERT

ECOLE No 2

1ère classe: *Carmen Mousseau, inst.*

7e année : Fernand Ferland 90
6e année A: Eliette Sicard 95
6e année B: Rolland Ferland . . . 76
5e année : Cécilia Marchand . . . 75
4e année : Jean-Guy Bacon 91

2ème classe: *Agathe Mousseau, inst.*

e année : Béatrice Majeau et Rose-Yvette Robillard . 94.5
2e année : Camille Lambert 99
1e année : Dora Désailliers . . . 98

ECOLE No 4

Gisèle Mousseau, inst.

7e année : Jean Robert 95
6e année : Claire Aubin 98.3
5e année : Jeanne Aubin 91
4e année : Aline Marion 98
3e année : Denise Plouffe 90
2e année : Roland Aubin 85

Lecture: Claire Marion

Toujours Dignes de Confiance

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Vous obtiendrez le maximum de satisfaction pour votre ration.

A vendre

2 pianos, 3 radios, guitare, violon et cordes, 2 gramophones, musiques à bouche, etc. Articles de ménage, tables, chaises, tapis 12 x 9, etc. — Adressez-vous à 59 ST-CHS-BORROMEE Nord, — Tél.: 676, Joliette.

Terre à vendre

Terre de 60 arpents, Rang Nord de la Rivière, à Ste-Elisabeth. Electricité et aqueduc à la maison et aux bâtiments. — Bonnes conditions. S'adresser à Gabriel HENAULT, Ste-Elisabeth (Joliette).

Terres à vendre

Belle terre à jardinages 106 arpents, 60 en culture et le reste en bois; bonnes dépendances, électricité, etc., à 1 mille de la ville, avec ou sans roulant. S'adresser à Sévère LASALLE, Joliette, Rang des Prairies.

NOUVELLE ADRESSE
Ant. Fortin, D.C.
CHIROPRATICIEN
Diplômé de Palmer
60, Sud, Place Bourget,
JOLIETTE
(voisin du magasin United)



Permanents de tous genres avec ou sans machine
Ondulations
Bouquets de mariées - Couronnes mortuaires
A.-M. Poirier
60 sud, PLACE BOURGET

Terres à vendre

Trois terres, bâties, ainsi qu'une terre à bois, près de l'école et à 40 arpents du village. A bonnes conditions. Cause: maladie. S'adresser à Alcide DESROCHES, rang St-Guillaume, St-Jean de Matha (Joliette). 6 m - 4 f.p.

Servante demandée

On demande une ménagère veuve sans enfant ou une fille âgée pour servir dans un presbytère, situé dans un centre minier, à 350 milles de Joliette. Maison moderne, 2 prêtres, très bon salaire et transport payé. S'adresser au curé de Malartic, Qué. Casier postal: 31.

20 lbs de sucre 75c.

MENAGERES, qui êtes à court de sucre pour vos pâtisseries, tartes, gâteaux, beignes, thé, café, lait, cocoa, limonade, salade aux fruits, etc., aidez le rationnement en employant notre substitut de sucre, (500 fois plus sucré). Une bouteille vaut 20 livres de sucre. Produit garanti. Emballage soigné. Livraison rapide. Frais de poste et taxe compris. 1 BOUTEILLE: 75c.; 6 bouteilles: $4.25; 12 bouteilles: $8.00. Adressez vos commandes avec bon, mandat, etc. "LES BONS PRODUITS Enrg", Casier postal 1351, QUEBEC.

Papier de construction

Bardeaux d'asphalte — Toitures en rouleaux. — Lambris saturés. — Wall Board — Donnacona — Layer Board.

F. Ratelle
575, St-Viateur, Joliette
Téléphone 475

Chic et confort!

pour HOMMES et GARÇONS



Aussi
Bottines de travail

J.-G. Perreault
CHAUSSURES
503, Notre-Dame, Joliette
Tél.: 1231

IL PEUT AUSSI ARRÊTER UN **VRAI TANK**



Pierrot ne s'en rend pas compte—mais tandis qu'il cause avec son petit camarade de la joute décisive de demain, un producteur de guerre aux abois tente peut-être vainement de faire parvenir une communication dont des vies dépendent. Voici encore une façon pour les plus jeunes de manifester leur fidélité à la cause pour laquelle combattent leurs papas et leurs grands frères. Et ayons soin de leur donner le bon exemple en ne nous servant du téléphone que pour les appels nécessaires... surtout soyons brefs. *Les communications de guerre doivent passer en premier lieu.*

En service actif — THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA LONG DISTANCE TELEPHONE — *donnant des ailes aux mots*



Pour **GAGNER!**

LE pouvoir militaire doit être appuyé par le pouvoir industriel.

Les manufactures d'avions, les usines de tanks et de munitions, les chantiers maritimes ont besoin de jour en jour de plus de pouvoir électrique.

La Shawinigan Water & Power Company est fière de fournir, jour et nuit, sept jours par semaine, le pouvoir qui fait tourner les roues de l'industrie protectrice.

THE *Shawinigan* WATER & POWER CO.